

RAPPORT ANNUEL 2019



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

www.opp.ca



Table des MATIÈRES

4	Nouveau commandement	31	Les 10 principales raisons pour lesquelles l'OPP a été appelée
5	Message du Commissaire	32	Une approche centrée sur les victimes
6	Notre organisme	34	Resserrer les liens
9	Notre mandat	37	L'apprentissage continu
10	Programmes et services	38	Partenariats pour la prévention
12	L'OPP en chiffres	41	La criminalité en chiffres
15	Le coût de l'OPP	48	Lutte contre le crime organisé
16	Le coût des services policiers municipaux	55	Une crise mortelle
18	Notre effectif	56	La cybercriminalité en chiffres
20	Heures des services policiers de première ligne	58	Protection de l'enfance
20	Le travail de l'OPP en chiffres	61	Les mesures d'application de la loi en chiffres
21	Le professionnalisme dans le service policier	62	La circulation routière en chiffres
22	<i>Le Règlement de l'Ontario 59/16</i> en chiffres	71	Dans les airs
25	L'avenir nous appartient	72	Récompenses et reconnaissances
28	Un aperçu de la performance	74	Hommage aux disparus



Nouvelle direction avec un

CHANGEMENT DE COMMANDEMENT

Nommé par décret de la lieutenant-gouverneure en conseil en date du 8 avril 2019, le commissaire Thomas Carrique a été accueilli à l'OPP au cours d'une cérémonie empreinte de tradition le 9 juin 2019. La passation de commandement au moment où le bâton de commandement est passé des mains du commissaire J.V.N. (Vince) Hawkes (à la retraite) a marqué le début d'une nouvelle ère sous la direction du 15^{ème} Commissaire de l'OPP.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres de l'OPP, de la famille et des amis du commissaire, des responsables d'autres services policiers et des collègues du commissaire. Danny, le fils du commissaire Carrique, un agent du Service de police de South Simcoe a fait la présentation de l'insigne. Le très révérend Bevan Carrique, le père du commissaire a prononcé la bénédiction. Au cours de la cérémonie, le commissaire Carrique a déclaré à l'assistance :

« Je me réjouis de l'honneur et du privilège de servir l'OPP et les citoyens de l'Ontario et je compte le faire au mieux de mes moyens et en plaçant le meilleur intérêt de notre province et de nos membres au premier plan dans toutes mes décisions et à la base de toutes mes actions. Je crois que nos citoyens et les femmes et hommes dévoués de l'OPP ne méritent rien de moins. »

**Le bâton de
commandement
symbolise
l'autorité**

de la fonction du Commissaire.

Message du

COMMISSAIRE

J'ai le plaisir de présenter le Rapport Annuel 2019. Ce rapport souligne le démarrage de changements significatifs pour l'OPP.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes engagés dans un itinéraire pour promouvoir activement une culture de respect, de compassion et d'équité, une culture axée sur la personne et fondée sur les valeurs. Tout en adoptant les recommandations du Rapport de l'examen indépendant de la culture organisationnelle de l'OPP et des études sur la santé mentale, nous améliorons l'accès aux services, nous assurant que nous disposons de politiques et de procédures appropriées et nous mettons l'accent sur les connaissances et l'accompagnement en matière de santé mentale. Cette orientation est le fondement de 'Notre Personnel — une OPP en forme et résiliente', une des trois priorités du Plan stratégique 2020-2022 de l'OPP. 'Notre profession — une OPP attentive et en évolution' et 'Nos communautés — une OPP prête à collaborer et progressive' sont les deux autres priorités qui définissent comment nous préservons les services vitaux que nous fournissons dans l'Ontario en modernisant ce que nous faisons et la manière

dont nous nous y mettons. Lancé au printemps de cette année, le plan est devenu effectif en même temps qu'un nouvel énoncé de vision et de nouvelles valeurs fondamentales. Notre nouvelle mission définit notre accent et l'orientation que nous donnons aux opérations quotidiennes tandis que nos nouvelles valeurs constituent la base de toutes les décisions et toutes les actions qui seront entreprises.

Ce rapport illustre, à mon avis, l'excellence en matière de services de police, l'honneur de servir et l'engagement de fournir le meilleur service de police qui soit aux Ontariens. J'éprouve un grand sentiment de fierté à l'égard de nos effectifs qui continuent de servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.



Thomas Carrique, O.O.M.

NOTRE ORGANISME

Le Commissaire est le membre le plus haut placé de l'OPP et il est responsable de la supervision de tous les aspects des services de l'OPP. L'organisme est divisé en quatre commandements : Services internes, Sécurité de la circulation et soutien opérationnel, Enquêtes et crime organisé et Opérations régionales. Chaque commandement est dirigé par un/e Commandant/e provincial/e.

Thomas Carrique

COMMISSAIRE

Bureau du Commissaire

Arbitre

Bureau des communications et de la gestion des stratégies

Mary Silverthorn

COMMANDANTE PROVINCIALE

Services internes

Bureau de la gestion opérationnelle

Bureau de l'avancement professionnel

Bureau des services d'approvisionnement, de gestion
du parc automobile et de contrôle des armes

Bureau des services policiers des municipalités

Charles (Chuck) Cox

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Enquêtes et crime organisé

Bureau des enquêtes et du soutien

Bureau de la lutte contre le crime organisé

Bureau des normes professionnelles

Bureau des renseignements criminels –
opérations provinciales

Bureau des enquêtes et de l'application des lois

Bureau du contrôleur des armes à feu

Centre de soutien aux projets

Rose DiMarco

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANTE PROVINCIALE

Sécurité de la circulation et soutien opérationnel

Division de la sécurité de la circulation

Bureau du soutien régional

Bureau de la sécurité

Bureau des services de communications et de technologie

Bureau des services policiers des Autochtones

Chris Harkins

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Opérations régionales

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

Services de sécurité communautaire

Équipe pour la santé en milieu de travail

L'OPP a été fondée en 1909...

plus d'un siècle au service des citoyens de la province de l'Ontario.

De gauche à droite :
La Sous-commissaire Rose DiMarco
Le Sous-commissaire Chris Harkins
Le Commissaire Thomas Carrique
Le Sous-Commissaire Charles (Chuck) Cox
La Commandante provinciale Mary Silverthorn



Services
policiers dans
326*
des 444 municipalités
de l'Ontario



14+ MILLIONS

de résidents et les millions de personnes qui visitent l'Ontario annuellement
ont droit à des services sous le mandat unique de l'OPP

SERVIR AVEC FIERTÉ, PROFESSIONNALISME ET HONNEUR

LAURÉAT DU CONCOURS 2020 DE LA PHOTO « ENCADRÉE » DU PERSONNEL – LE SERGENT DANIEL CROWELL, DÉTACHEMENT D'OTTAWA

Photo prise en août 2019 lors d'un déploiement à Pikangikum dans la Région du Nord-Ouest, le Sergent Crowell accompagné (de gauche à droite) de l'agent provincial Andrew Grover (détachement de Rainy River) et l'agente provinciale Elisabeth Holloway (détachement de West Parry Sound). Ils venaient, au bout de plusieurs heures, de circonscrire l'incendie d'un véhicule en utilisant du sable et de l'eau transporté d'un marécage voisin pour empêcher que le feu ne se répande.

Remplir les responsabilités pour lesquelles elle est mandatée à travers

DES SERVICES POLICIERS INSPIRÉS PAR SA VISION, ET AXÉS SUR SA MISSION

La prestation des services policiers de base et leur cadre infrastructurel et administratif sont conformes aux principes et exigences des normes de service énoncées dans le *Règlement de l'Ontario 3/99, Caractère convenable et efficacité des services policiers (Normes d'efficacité)* pris en application de la *Loi sur les services policiers (LSP)*. La Police provinciale fournit des services policiers fondés sur les valeurs, efficaces et efficaces conformément à ces normes et aux exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du *Code des droits de la personne*. Comme le prévoit la *LSP*, les responsabilités en matière de prestation des services policiers sont également dictées par les nouvelles lois, la jurisprudence et d'autres décisions judiciaires ainsi que par des normes et des lignes directrices.

La Police provinciale assure l'administration des services policiers dans 20 communautés des Premières Nations en vertu de l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario. Elle dessert en outre 22 autres communautés des Premières Nations qui ne relèvent pas de cette entente. La Police provinciale collabore avec le chef et le conseil de ces communautés afin de cerner leurs besoins car elles sont desservies dans le cadre de patrouilles régulières à partir des détachements. La Police provinciale fournit également des services de soutien spécialisés, selon les besoins, aux neuf services de police autogérés des Premières Nations.

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

Des services policiers inspirés par une vision fournis dans le cadre d'un mandat complexe et aux facettes multiples. '**Des collectivités sécuritaires**' signifie la prestation de services policiers de première ligne par les détachements à une majorité des municipalités, sur les routes, les sentiers et les voies navigables de l'Ontario.

Eu égard au service de police avec un mandat provincial, la sûreté pour l'Ontario signifie à la fois :

- La direction, la gestion et le maintien de programmes et de services dans l'ensemble de la province au nom du ministre du Solliciteur général. Cela inclut la direction de grandes opérations policières conjuguées qui créent des partenariats avec un certain nombre d'intervenants du secteur de la justice et de l'application de la loi;
- La prestation d'un vaste éventail de programmes, de services, d'enquêtes criminelles et d'expertise technique. Bon nombre sont fournis conformément aux normes d'efficacité; ils sont offerts à toutes les collectivités desservies directement par la Police provinciale ainsi qu'en appui aux corps de police municipaux, régionaux et des Premières Nations dans l'ensemble de l'Ontario, selon les besoins;
- Le déploiement des ressources fondé sur les données probantes pour servir la province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

Dans le cadre de son mandat unique, la Police provinciale attache une grande importance à son rôle de partenaire principal et actif pour la prestation de services essentiels qui assurent la sûreté et la sécurité des citoyens de la province de l'Ontario.

* L'OPP fournit les services policiers à 327 municipalités de l'Ontario en vertu des articles 5 et 10 de la LSP L.R.O. de 1990 et à une municipalité de l'Ontario conformément à l'article 6.1 du Règlement de l'Ontario 420/97 en vertu de la LSP.

L'année dernière, l'OPP a reçu 1,130 demandes d'assistance venant des services de police municipaux, régionaux et d'autres provinces, de la police fédérale, des services de police autogérés des Premières Nations ainsi que de nos partenaires des services d'urgence.

PROGRAMMES ET SERVICES

Locaux et provinciaux

Application des lois relatives aux alcools et aux jeux	Négociation en situation de crise	Stratégie provinciale de lutte contre la cybercriminalité
Confiscation d'actifs	Lutte anti-drogue	Stratégie provinciale de lutte contre la traite des personnes
Services de police auxiliaire et d'aumônerie	Évaluation et classification des stupéfiants	Centre provincial des opérations
Services d'aviation	Coordination des analyses génétiques	Ordre public
Lutte contre les bandes de motards	Gestion des situations d'urgence	Systèmes d'aéronefs pilotés à distance
Analyse des tâches de sang	Intervention en cas d'urgence	Recherche des fugitifs
Éthylométrie et reconnaissance des drogues	Élimination des explosifs	Programme RIDE (vérifications ponctuelles pour combattre la conduite avec les facultés affaiblies)
Recherche, sauvetage, pistage et détection par l'unité canine	Prestation du Programme canadien des armes à feu	Recherche et sauvetage
Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif	Programmes provinciaux et fédéraux de contremesures de sécurité routière	Évaluations et enquêtes de sécurité
Enquêtes sur l'exploitation d'enfants	Services d'identification médico-légale	Surveillance électronique et filature
Coordination de dossiers de poursuites civiles	Enquêtes sur les fraudes, la corruption et la criminalité économique et financière	Services tactiques d'aide médicale d'urgence
Saisie des données par le personnel civil	Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme	Services tactiques et de secours
Reconstitution des collisions et enquêtes correspondantes	Enquêtes sur les jeux illégaux	Lutte contre la criminalité technologique et analyse de preuves numériques
Véhicules utilitaires et marchandises dangereuses	Commandement des opérations sur le lieu d'un incident	Évaluation des menaces
Communications	Services policiers des Autochtones	Sécurité de la circulation
Police communautaire	Technologies de l'information	Formation
Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité	Renseignements	Recherche et récupération sous-marines
Enquêtes sur des plaintes	Services de protection des officiers de justice et des dignitaires	Missions de maintien de l'ordre des Nations Unies
Répartition assistée par ordinateur	Patrouilles nautiques, en motoneige, en véhicule tout-terrain et à motocyclette	Recherche et sauvetage en milieu urbain
Tabac de contrebande	Relations avec les médias	Surveillance vidéo
Gestion de dossiers judiciaires	Personnes disparues et corps non identifiés	Analyse des liens entre les crimes de violence
Analyse des crimes	Transport des détenus	Intervention, aide et soutien aux victimes
Analyse des armes à feu utilisées à des fins criminelles	Registre des délinquants sexuels de l'Ontario	Contrôle des armes
Prévention du crime et sécurité communautaire	Lutte contre le crime organisé	Protection des témoins
Échec au crime	Services de sécurité physique	
Services d'enquêtes criminelles et gestion des cas graves	Services de polygraphie	
	Lutte contre le terrorisme dans la province	



La Patrouille motocycliste de précision Golden Helmets de la police provinciale de l'Ontario a été formée en 1963. Entre juin et septembre chaque année, elle participe à de nombreux événements à travers l'Ontario dans le but de renforcer les liens et le bon vouloir dans les collectivités.

Les membres de l'équipe, des agents de la police provinciale affectés aux patrouilles régulières, doivent avoir suivi un cours de motocyclisme de trois semaines et doivent avoir servi au moins une saison au sein de la patrouille de motocyclistes. Les membres doivent être en bonne condition physique et détenir une épinglette de bonne forme physique.

L'OPP EN CHIFFRES

Opérant par voie terrestre, nautique et aérienne

Dirige les initiatives provinciales :

Au nom de la province de l'Ontario et du ministère du Solliciteur général pour cibler les criminels et mettre fin aux groupes du crime organisé, y compris les bandes de motards hors-la-loi responsables de la victimisation causée par :

- La traite de la personne et l'exploitation des enfants
- La fraude grave et complexe
- Les drogues illicites et le tabac de contrebande
- La cybercriminalité
- Les gangs et les armes illégales

Fournit des services policiers de première ligne :

- Dans plus de 70% des municipalités de l'Ontario
- Sur la majorité des routes, autoroutes, voies navigables et sentiers de la province.

Déployée à travers :

- 5 régions et 1 division
- 17 services d'appui spécialisés, d'enquête, techniques, de soutien opérationnel, du bien-être et des services internes.

Occupe une superficie de :

- Plus de 260 000 mètres carrés comprenant des installations de la Police provinciale*, dont un certain nombre de centres d'enquêtes spécialisées, de formation et de fonctions spéciales, ainsi que :
 - 158 postes de détachement
 - 5 quartiers généraux régionaux
 - 1 quartier général divisionnaire
 - 113 unités d'identification médico-légale
 - 1 grand quartier général
 - 5 centres de communication de la Police provinciale (CCPP)

Fournit un service aérien de soutien opérationnel avec une flotte aérienne comprenant :

- 1 avion Cessna 2006 T à voilure fixe
- 3 SATP** Draganflyer X4ES
- 2 hélicoptères Airbus H135
- 1 SATP** DJI Mavic
- 1 avion Pilatus PC12NG à voilure fixe
- 11 SATP** Aeryon SkyRanger

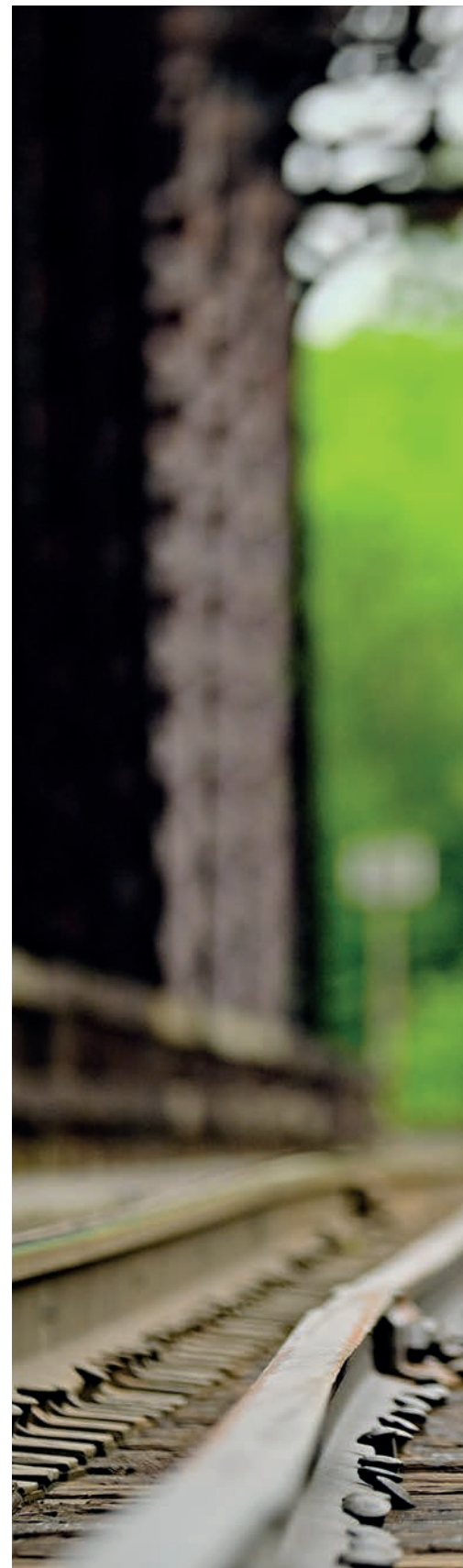
Engagée dans la prévention du crime et répondant aux besoins des collectivités avec une flotte de véhicules motorisés constituée de :

- 4 755 véhicules (de patrouille, d'enquête, polyvalents, spécialisés et motocyclettes)
 - 4 120 véhicules routiers***
 - 617 véhicules saisonniers****
 - 1 550 véhicules équipés de GPS
 - 1 741 véhicules équipés de postes de travail mobiles/cellulaires pour la sécurité publique

* locaux appartenant à l'État, loués à des tiers ou fournis par les municipalités

** Systèmes aériens télépilotés

*** Y compris les remorques **** Embarcations, motoneiges (MSV) et véhicules hors-route (VHR)





DES SERVICES POLICIERS SUR 1+ MILLION

de kilomètres carrés

Couvrant la province partant des collectivités éloignées du Nord et les communautés des Premières Nations jusqu'aux centres ruraux, agricoles et urbains, y compris plus de 99 000 kilomètres carrés de voies navigables et un vaste réseau de sentiers ainsi qu'un réseau routier de plus de 130 000 kilomètres, dont l'autoroute 401, la voie de transport la plus achalandée du pays, jusqu'aux frontières internationales et interprovinciales.

14+ MILLIONS

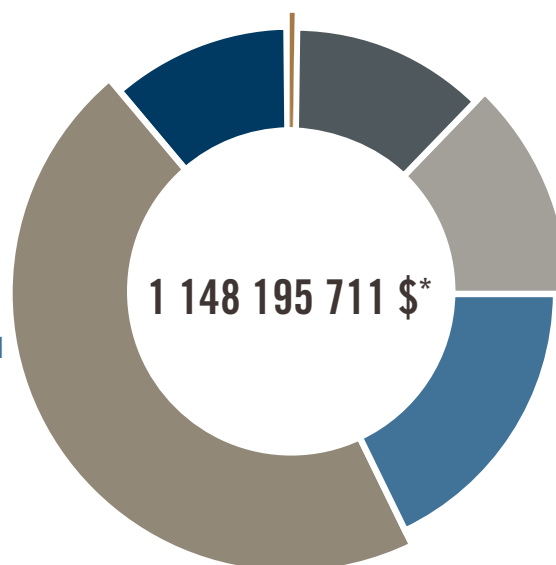
D'Ontariens desservis

Plus de 8 900 membres en uniforme, civils et auxiliaires.



LE COÛT DE L'OPP

Prévisions pour le budget de fonctionnement et d'immobilisations 2019/2020



* Le total ne comprend pas les crédits législatifs

** Comprend le Bureau des communications et de la gestion des stratégies

Salaires et avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux représentent une tranche importante du budget de l'OPP – 85% en moyenne – comparativement à 15% pour les autres charges directes de fonctionnement. Ce pourcentage est comparable à celui d'autres corps de police dans l'Ontario et au Canada, ainsi qu'à celui de nombreuses professions dont les activités reposent largement sur les ressources humaines. L'OPP ne contrôle pas directement les taux de rémunération de ses membres. Les salaires et avantages sociaux résultent des négociations entre le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, au nom de la Couronne du chef de l'Ontario, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario (APPO). La plus récente convention collective expire le 31 décembre 2022.

4 millions \$

Les dépenses de l'OPP pour des réparations et modifications aux installations



8% des 12% qu'est le budget des charges de fonctionnement et d'immobilisations des Services internes couvrent le coût du carburant, les déplacements, les services et les achats tels les véhicules, les uniformes, les équipements etc.



16,4 millions \$

en projets d'immobilisations fournis par le ministère du Solliciteur général



Le coût des

SERVICES POLICIERS MUNICIPAUX

Autre : 37+ million \$

Ces coûts comprennent les heures supplémentaires, la sécurité dans les tribunaux, les postes spécialisés ainsi que les coûts de nettoyage/entretien.

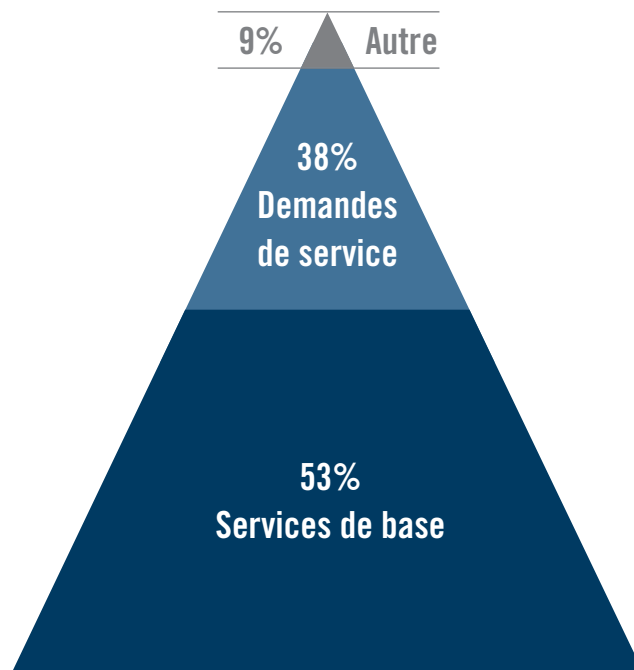
Demandes de service : 155+ millions \$

Le coût des services offerts EN RÉPONSE aux demandes municipales de service, selon leur utilisation (c.-à-d. appels pour crimes, appels pour infractions aux lois provinciales, appels pour collisions de véhicules et demandes générales de service).

Services de base : 215+ millions \$

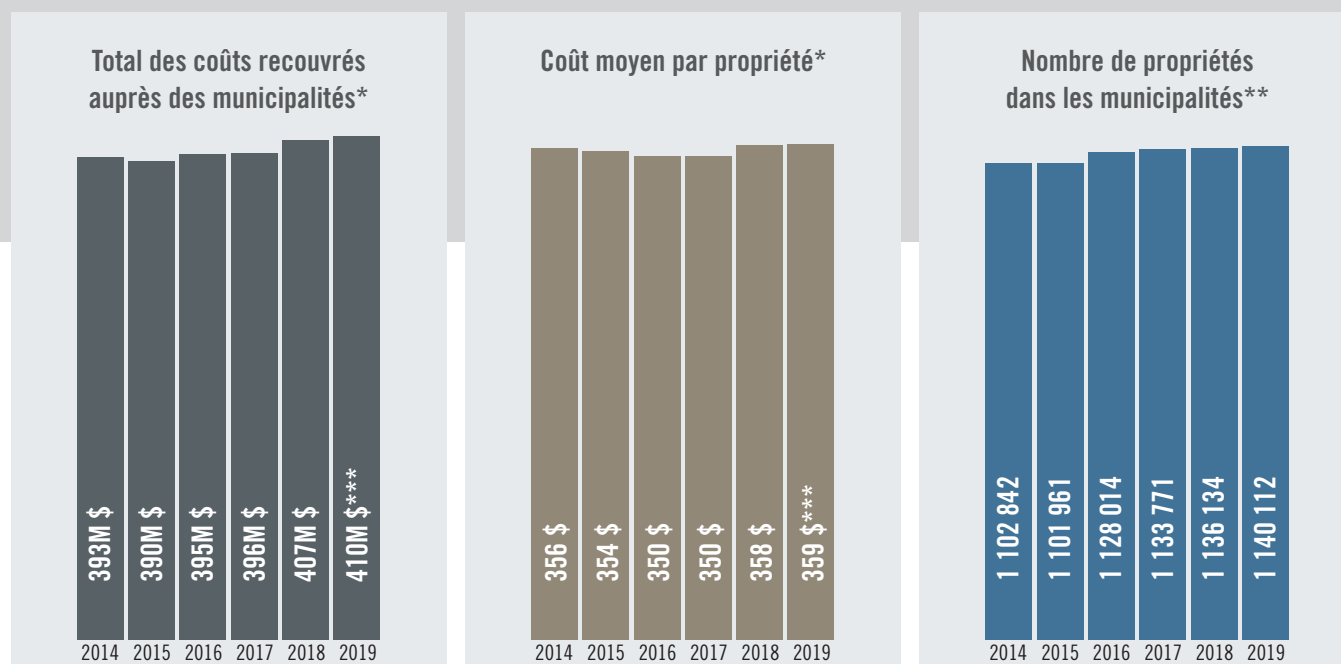
Le coût d'un contingent d'agents/es de police bien formé/es et équipé/es qui offrent des services policiers PROACTIFS et effectuent les autres activités prévues dans la *Loi sur les services policiers* et conformément au modèle de prestation intégrée des services de l'OPP.

TOTAL : 409+ MILLIONS \$



Tendances historiques des services aux municipalités (2014-2019)

Depuis la mise en œuvre, en 2015, du modèle de facturation utilisé actuellement, les coûts recouverts auprès des municipalités ont seulement augmenté, en moyenne, de 1,1 pourcent par an alors que le coût moyen par propriété est demeuré relativement stable.



* Préviation pour 2019, calculé sous le modèle de facturation courant à l'exclusion du recouvrement des coûts auprès des municipalités fusionnées après janvier 2015.

** Les nombres de propriétés fournis par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) pour 2015 sont utilisés pour 2014 à des fins de comparaison. *** Coûts estimatifs pour 2019.

RESSOURCES

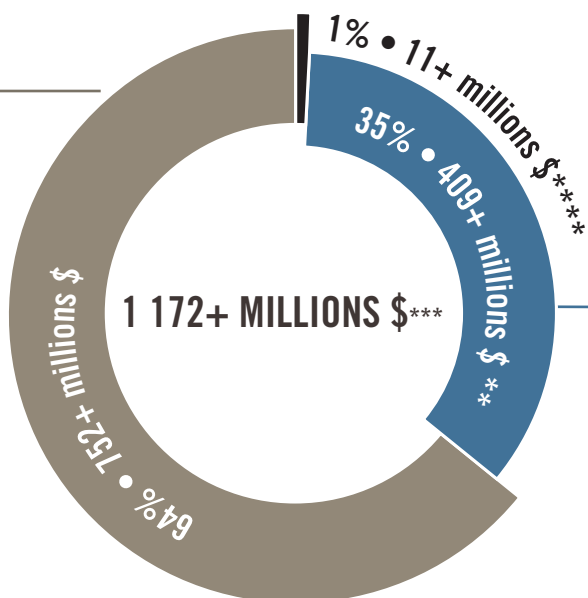
■ Coûts recouverts auprès des municipalités

Personnel de détachement*

- Supervision
- Agents/es de première ligne
- Soutien administratif par le personnel civil

Postes de soutien et autres frais de fonctionnement directs connexes

- Opérateurs/trices de communications
- Gardiens de détenus
- Académie de la Police provinciale et formation en cours d'emploi
- Recrutement du personnel policier
- Bureau des services policiers des municipalités
- Identification médico-légale
- Technologie de l'information et soutien téléphonique
- Quartiers généraux des régions



■ Services provinciaux/spécialisés

Sécurité de la circulation

- Surveillance aérienne
- Programme provincial de sécurité de la circulation
- Application de la loi – motoneiges, véhicules tout-terrain, navigation
- Voies navigables et routes principales

Enquêtes

- Enquêtes criminelles
- Exploitation des enfants
- Lutte contre l'escroquerie
- Crime organisé
- Soutien aux enquêtes

Renseignements criminels

- Opérations secrètes
- Unité provinciale de lutte contre le terrorisme et les crimes haineux
- Analyse et information
- Renseignements criminels – opérations régionales

Équipes d'intervention spécialisées

- Services tactiques et aide médicale d'urgence
- Services d'aviation
- Unité canine
- Équipe d'intervention en cas d'urgence
- Négociation en situation de crise
- Unité tactique et de secours
- Recherche et récupération sous-marine
- Intervention en cas d'incident chimique en milieu urbain

Police auxiliaire

Sécurité communautaire

Territoires non-incorporés en municipalités

Services policiers des Autochtones

Fusions

Les municipalités qui décident de dissoudre un service de police et de passer à l'OPP sont facturées en vertu d'une entente de transition pour les trois premières années, plus le nombre de jours nécessaires afin que l'entente expire le 31 décembre. À la date d'expiration de l'entente de transition, la municipalité est facturée selon le modèle de facturation courant.

Relevés de facturation annuels pour 2019

Selon les relevés remis aux municipalités en septembre 2018, environ 75% des municipalités dont les services policiers sont fournis par l'OPP ont payé moins que le coût moyen estimatif de 359 \$ par propriété en 2019.

Coûts des services policiers fournis par l'OPP comparés au total des dépenses municipales

L'analyse des renseignements financiers de la base de données du ministère des Affaires municipales et du Logement montre que les coûts liés aux services de l'OPP représentent environ 10% du total des dépenses des municipalités desservies par l'OPP en 2011-2019.

* L'OPP facture aux municipalités la portion des postes de détachement et de soutien requise pour répondre à leurs demandes de Service.

** Le coût total de 409+ millions de dollars pour les services policiers que l'OPP fournit aux municipalités est fondé sur le coût estimatif de ces services pour 2019.

*** Le total ne comprend pas les crédits législatifs et est basé sur les chiffres actuels pour 2018/2019.

**** Montants recouverts au titre des services policiers fournis aux municipalités fusionnées après le 1er janvier 2015. Les recouvrements estimatifs de 11+ millions de dollars comprennent les frais de démarrage.

EFFECTIF

Par rang et par sexe

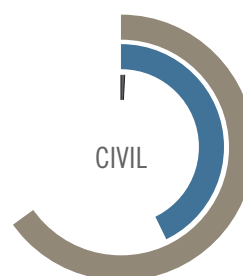
Tableau 1-1

PERSONNEL EN UNIFORME	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Agent/e	945,89	3187,12	12,00	4145,01
Sergent/e	186,00	775,00	2,00	963,00
Sergent/e major	-	6,00	-	6,00
Sergent/e d'état-major	62,00	193,00	-	255,00
Inspecteur/e	38,00	125,00	-	163,00
Surintendant/e	10,00	26,00	-	36,00
Surintendant/e en chef	2,00	13,00	-	15,00
Sous-commissaires	1,00	4,00	-	5,00
Commissaire	-	1,00	-	1,00
Total - personnel en uniforme	1244,89 22,27%	4330,12 77,48%	14,00 0,25%	5589,01 100,00%

CIVIL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Commandant/e provincial/e	1,00	-	-	1,00
Employé/es civil/es – cadres	28,40	12,36	1,00	41,76
Employé/es civil/es – non-cadres	1641,66	846,37	29,52	2517,55
Total – personnel civil	1671,06 65%	858,73 34%	30,52 1%	2560,31 100%

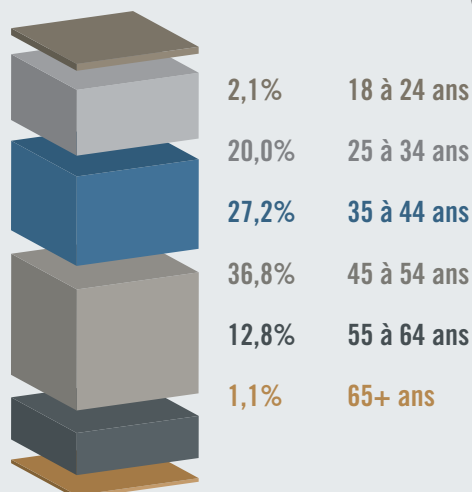
TOTAL GÉNÉRAL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
	2915,95 35,64%	5188,85 64,76%	44,52 0,46%	8149,32 100,00%

■ Femmes
■ Hommes
■ Non-précisé



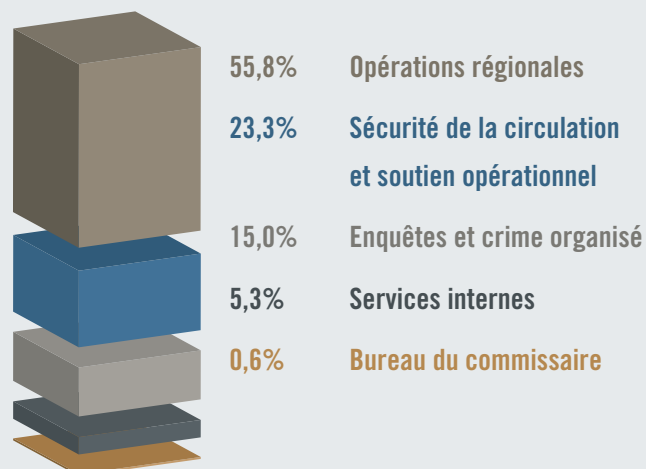
Les effectifs par groupe d'âge

Graphique 1-1



Les effectifs répartis selon le commandement

Graphique 1-2





65 langues

Sans compter l'anglais, dans lesquelles s'expriment 911 employés plurilingues de l'OPP

179 nouvelles recrues

28 Agent/es de police expérimenté/es ont été recruté/es*

**24 agent/es recruté/es suite aux fusions avec les Services de police de Nipissing West et de Wingham*

HEURES DES SERVICES POLICIERS DE PREMIÈRE LIGNE¹

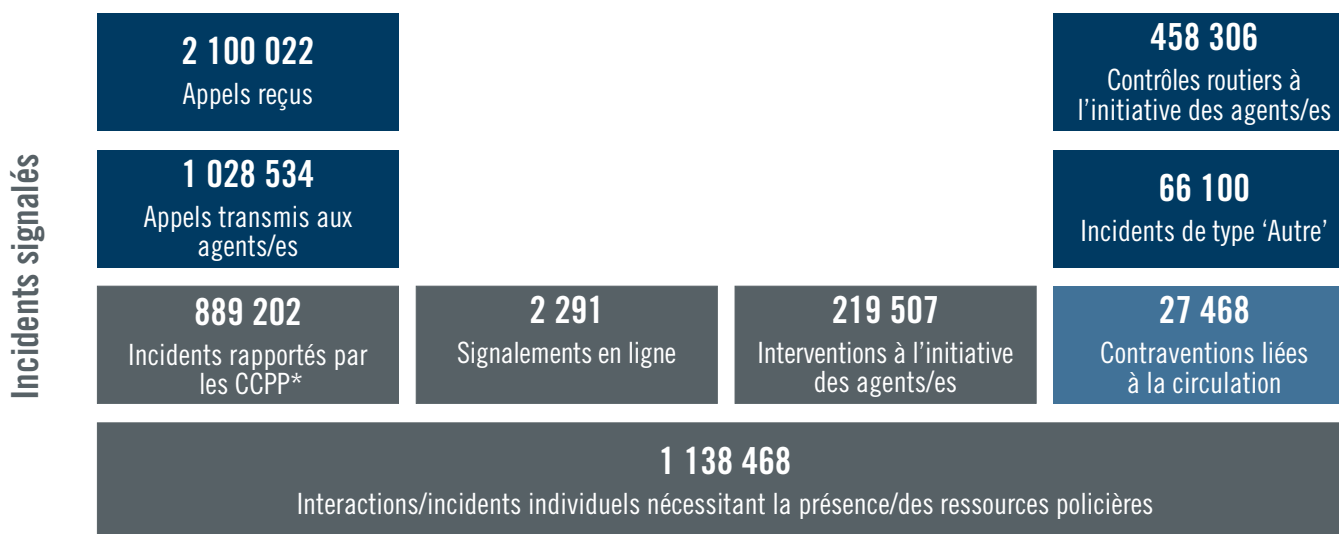
Tableau 2-1

	2017	2018	2019
Administration ²	2 351 332,25	2 385 085,00	2 314 128,25
Fonctions dans les tribunaux	315 766,75	299 238,00	300 053,50
Application de la loi ³	1 461 878,25	1 532 023,75	1 522 969,75
Autres lois fédérales et provinciales	227 305,75	257 305,75	253 801,75
Règlements municipaux	12 000,76	12 825,00	12 009,75
Soutien des unités opérationnelles et spécialisées	1 293 629,25	1 313 192,25	1 288 565,51
Patrouilles	1 094 597,75	888 522,26	821 420,50
Contrôle de la circulation et activités connexes	910 907,75	965 603,25	953 650,50
Total⁴	7 667 418,51	7 653 795,26	7 466 599,51

1. Ne comprend pas les heures de travail fournies par les membres des Premières Nations (ESPPNO), les civils et les membres dont le rang est égal ou supérieur à celui de sergent d'état-major/Sergent-détective d'état-major ainsi que ceux relevant du Grand quartier général de l'OPP. 2. Comprend la formation. 3. *Code criminel*, la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LDAS)*, autre; exclut la circulation. 4. Les heures non-groupées/inconnues ont été exclues des totaux.

LE TRAVAIL DE L'OPP EN CHIFFRES

Graphique 2-1



* Créées dans le système RAO aux CCPP

Tableau 3-1

LE PROFESSIONNALISME DANS LE SERVICE POLICIER

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) est chargé de la réception, la gestion et la supervision de toutes les plaintes du public concernant les services de police municipale, régionale et provinciale dans l'Ontario. En tant qu'organisme de surveillance indépendant et civil, le BDIEP s'assure que le traitement des plaintes relatives à la police soit transparent, efficace et équitable tant pour le public que pour la police. Tout membre du public peut porter plainte contre un service de police et/ou un/e agent/e de police auprès du BDIEP. L'OPP continue d'agir dans la responsabilité en sensibilisant le public au sujet de ses droits légaux pour ce qui est du processus de dépôt des plaintes.

	2017	2018	2019
Total des plaintes liées à la conduite d'un policier	526	551	612
Fermées – autre*	5	11	5
Règlement informel	84	93	78
Rejetées par le BDIEP**	245	240	359
Fondées	16	23	14
Non-fondées	88	112	84
Retirées	88	72	80
En cours	0	0	0
Avis d'audience***	8	12	5
Total des plaintes liées aux questions de politique	5	5	9
Fermées – politique	5	5	8
Rejetées par le BPIED**	3	2	0
Retirées	0	0	1
En cours	0	0	1
Total des plaintes liées au service	29	22	19
Fermées – service	26	19	16
En cours	0	0	1
Retirées	0	0	2

* Cette catégorie correspond aux dossiers clos pour lesquels la suite donnée ne relève d'aucune autre catégorie. Il peut s'agir de plaintes visant un/e agent/e qui a pris sa retraite, de dossiers qui ont été fermés parce que la plainte est examinée dans le cadre d'un autre dossier ou encore de plaintes retirées avant leur évaluation initiale par le BDIEP.

** Les coordonnateurs des cas examinent chaque plainte pour déterminer si elle devrait être rejetée ou faire l'objet d'une enquête. En vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère la loi, le BDIEP peut rejeter une plainte pour diverses raisons, notamment :

- La plainte relève d'une autre loi
- La plainte est frivole – elle est sans objet ou illusoire
- La plainte n'est pas dans l'intérêt public
- La plainte est déposée plus de six mois après l'incident.

*** Un avis d'audience est émis à la suite d'une/de plainte/s fondée/s et lorsque des mesures disciplinaires formelles sont recherchées. Cela comprend les cas où des accusations sous la Loi sur les services policiers sont logées.

Règlement des plaintes dans le cadre des services (RPCS) en 2019

Réglées	31
Non-réglées	12
Retirées par le public	1
En cours	7

Plaintes internes

99 étaient fondées

45 ont abouti à des mesures disciplinaires formelles

54 résolues par des mesures disciplinaires informelles ou des mesures de gestion de la performance

Bien que le nombre de plaintes du public concernant le comportement, la police ou le service ait augmenté de 13,1% comparé à la moyenne sur cinq ans, le nombre de plaintes que le BDIEP a rejetées a aussi augmenté. Dans l'ensemble, seules 0,6% des interactions ont abouti à une plainte du public.

Les 10 allégations faites dans les plaintes par ordre d'importance****

- 1 Négligence – enquête inadéquate
- 2 Négligence – procédure inadéquate
- 3 Exercice du pouvoir – mauvais usage/usage excessif de la force
- 4 Exercice du pouvoir – manque de civilité envers le public
- 5 Harcèlement
- 6 Discrédit à la réputation du service
- 7 Exercice du pouvoir – accusation incorrecte
- 8 Exercice du pouvoir – arrestation injustifiée
- 9 Exercice du pouvoir – usage incorrect de la discrétion
- 10 Discrimination

**** Au BDIEP à l'encontre de l'OPP

RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 58/16

Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances – 2019

Ce règlement s'applique à toute tentative d'un/e agent/e de police de recueillir auprès d'un particulier des renseignements qui permettent de l'identifier si cette tentative a pour but :

- De se renseigner sur des infractions qui ont été ou pourraient être commises;
- De se renseigner sur des activités suspectes pour détecter des infractions;
- De recueillir des informations aux fins du renseignement.

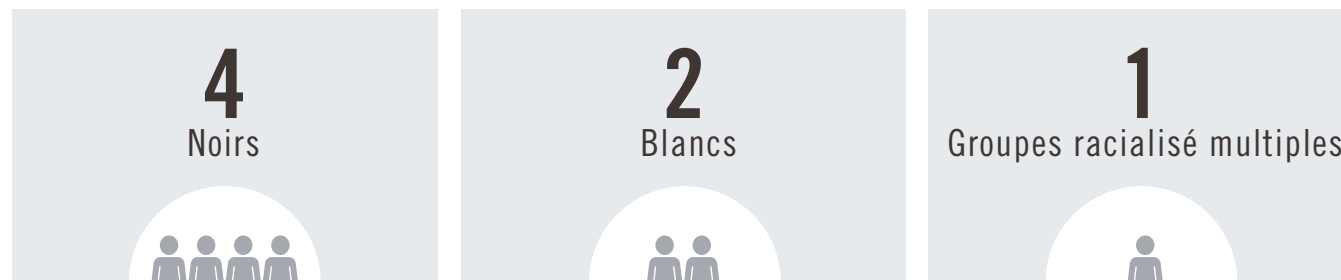
Les renseignements indiqués ci-après pour 2019 sont conformes aux exigences de l'article 14 du Règlement.

Une analyse comparative a été effectuée à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête nationale auprès des ménages conformément à l'alinéa 14.(4). Du fait de la taille limitée des échantillons et de l'absence d'élément pertinent de comparaison géographique, l'analyse n'était pas suffisamment fiable pour établir de manière concluante si les tentatives de collecte ont été effectuées de façon disproportionnée auprès de particuliers appartenant à un groupe fondé sur le sexe du particulier, à un groupe d'âge donné ou à un groupe racialisé donné, ou à une combinaison de ces groupes.

Nombre de tentatives de collecte auprès de particuliers perçus comme étant âgés :

Tableau 4-1

Entre 15 et 19 ans	1
Entre 20 et 24 ans	2
Entre 25 et 29 ans	1
Entre 30 et 34 ans	2
Entre 35 et 39 ans	1

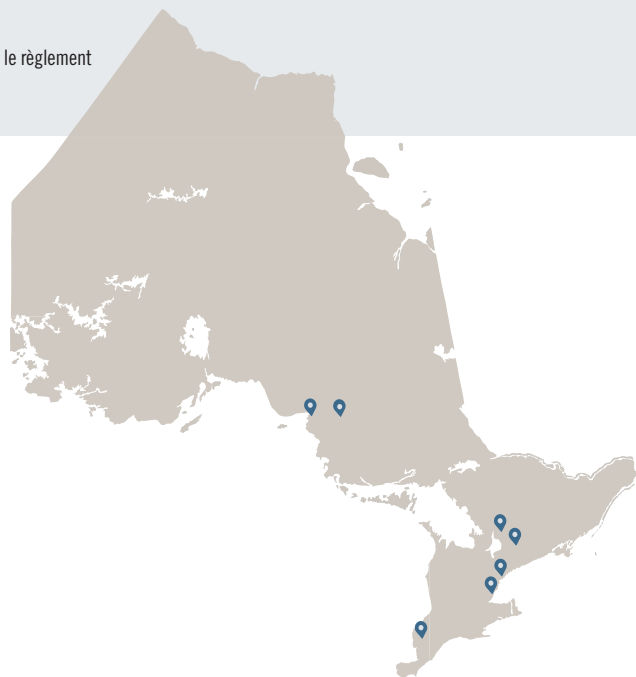


Nombre de tentatives de collecte – renseignements identificatoires recueillis	5
Nombre de tentatives de collecte – aucun renseignement identificatoire recueilli*	2
Nombre de particuliers auprès desquels des renseignements identificatoires ont été recueillis	7
Nombre de fois où la disposition d'exemption a été invoquée	0
Nombre de fois où une exemption compromettrait vraisemblablement une enquête policière en cours {alinéa 6 (3) (a)}	0
Nombre de fois où le particulier a refusé le document dans lequel la tentative était consignée	2
Nombre de fois où une exemption a été appliquée concernant la consignation de la tentative – pourrait compromettre la sécurité d'un particulier {Alinéa 7 (2) (a)}	0

* L'individu a refusé de fournir les renseignements pouvant l'identifier conformément à ses droits sous le règlement

Détachements de l'OPP où des collectes ont été tentées :

Sudbury	1
Mattawa	1
Toronto	1
Port Credit	1
Chatham-Kent	1
Comté de Peterborough	1
Ville de Kawartha Lakes	1



Nombre de tentatives non conformes de collecte de renseignements identificatoires {article 5 ou alinéa 9 (4) (a)}	1
Nombre de fois où des membres ont été autorisés à accéder à des renseignements identificatoires auxquels l'accès doit être restreint	1
Afin de résoudre une plainte aux termes de la partie V de la loi	0
Pour les besoins d'une enquête ou une demande de renseignements sous l'alinéa 25 (1) (a) de la loi	
Afin de dresser le rapport annuel visé au paragraphe 14 (1) ou le rapport requis aux termes de l'article 15	1





L'AVENIR NOUS APPARTIENT

L'année dernière, le Plan stratégique 2017-2019 de l'OPP était entré dans son année ultime. Conçu pour être un affinement du Plan stratégique 2014-2016, ce plan avait pour objectif de maintenir l'accent sur cinq priorités les unes dépendantes des autres. Au cours des trois dernières années, des améliorations aussi bien que des gains en efficience et en efficacité ont été réalisés à plusieurs niveaux :

Mis en œuvre :

- « Au plus près de l'appel » pour améliorer la prestation de service et privilégier le succès en réduisant le temps d'intervention après réception des appels prioritaires.
- Stratégie intégrée de gestion de la relève pour soutenir le développement du leadership.
- Portail d'assurance de la qualité en ligne pour une efficacité accrue du suivi des performances sur le terrain et de la gestion des résultats.
- Programme d'intervention précoce : un outil confidentiel, non-disciplinaire, proactif et volontaire sur le mieux-être qui est apte à favoriser une sensibilisation accrue des sujets s'apparentant au bien-être tout en fournissant aux membres de l'OPP des ressources de soutien tandis qu'ils répondent aux exigences de leur vie professionnelle et familiale.

Établis :

- L'Équipe pour la santé en milieu de travail pour une approche centrée sur le personnel en vue de changements réels favorisant la santé au travail.
- L'Unité de l'intervention et de l'aide aux victimes reposant sur des pratiques centrées sur les victimes tout au long des enquêtes sur les agressions sexuelles pour aboutir à de meilleurs résultats pour les victimes.
- La Section des opérations de lutte contre la cybercriminalité pour la prévention et l'intervention des problèmes liés à la progression et la prolifération des technologies informatiques.
- Le Centre provincial des opérations, un centre de commandement modernisé pour les opérations de l'OPP afin d'accroître la conscience situationnelle.
- Le Bureau de la lutte contre la fraude grave pour une approche intégrée au niveau des enquêtes et des poursuites criminelles dans les cas de fraude à grande échelle et complexe.
- Le Cercle consultatif des jeunes Autochtones en même temps que la relance du Cercle consultatif des Autochtones afin de renforcer la confiance et promouvoir la communication entre la police et les membres des communautés autochtones de l'Ontario.
- Le Programme des analystes des opérations régionales pour soutenir les régions et les détachements dans l'analyse de la criminalité afin d'éclairer la prise de décisions opérationnelles.
- Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité lancées à travers la province qui se consacrent à réduire la victimisation tout en ciblant les infractions liées aux biens et à la drogue dans les collectivités relevant de l'OPP.
- Les Centres de déclaration des collisions pour réduire le risque et atténuer les conséquences des collisions impliquant les véhicules à moteur sur les routes et autoroutes relevant de l'OPP et pour offrir au public un processus simplifié.

Initiés :

- Le développement d'un Cadre pour l'approche centrée sur la victime afin d'ancrer une approche qui inspire confiance et qui soit centrée sur la victime dans toutes les procédures, toutes les politiques et tous les programmes.
- L'élaboration d'un Plan d'inclusion et d'intégration des personnes transgenre pour répondre aux exigences d'une population ontarienne diversifiée.

Déployés :

- Des programmes de mieux-être ciblés ainsi que l'éducation et la formation sur la santé mentale pour réduire la stigmatisation et accroître la sensibilisation.
- La technologie de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI) qui permet d'identifier rapidement les individus conduisant avec un permis suspendu, auxquels il est interdit de conduire ou qui conduisent sans permis et/ou des véhicules impliqués dans des activités criminelles aussi bien que le système STAR, outil technologique de gestion des poursuites. Ces deux systèmes ont permis de réduire les risques et d'accroître la productivité, améliorant ainsi la sécurité à la fois du public et des agents.
- 13 capteurs optiques laser 3D permettant de mieux mettre en perspective les différents éléments repérés sur une scène de crime ainsi que la relation entre eux pour livrer des preuves recevables en cour qui soient faciles à comprendre, objectives, scientifiques et évidentes.
- 12 bornes numériques de triage sur place utilisées, à ce jour, pour traiter 1 500 appareils, réduisant le temps d'attente pour le retour des appareils aux individus et la collecte des preuves numériques pour les enquêtes.
- Des spectromètres à mobilité ionique, des dispositifs de dépistage présomptif de drogue pour détecter rapidement des traces de stupéfiants afin de mieux protéger le personnel de première ligne et le public.

Intégrés :

- De nouveaux logiciels et de nouvelles technologies d'imagerie thermique dans la flotte aérienne pour améliorer les enquêtes et les résultats des contrôles.
- Le phénotypage de l'ADN comme outil dans les enquêtes sur les homicides.

Nouveau Plan stratégique, nouvelle Mission et nouvelles Valeurs

Reconnaissant que le service policier dans un contexte moderne exige des changements dynamiques, l'OPP a lancé, au début de l'année 2020, un nouveau plan stratégique qui mobilise l'action et l'innovation sous trois priorités. Déjà au début de 2020, de

réelles solutions de modernisation émergent avec un accent sur la première ligne pour ce qui est, notamment, des horaires de travail, du déploiement et de la prestation des services.



Conformément à son processus de planification stratégique triennal, l'OPP a aussi revu sa vision, sa mission et ses valeurs. Des consultations poussées, des recherches et des analyses ont mené à un nouvel énoncé de mission, de nouvelles valeurs essentielles et une vision durable. Aussi introduites au début de 2020, la nouvelle mission et les nouvelles valeurs donnent à l'OPP une excellente occasion pour influencer positivement la culture organisationnelle et répondre aux attentes de son personnel et des collectivités qu'elle dessert.

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.



NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& COURAGE**

Toujours dévoués aux choses justes à juste raison



Légitimité, efficacité et efficience

UN APERÇU DE LA PERFORMANCE

Les concepts de légitimité, d'efficacité et d'efficience sont inhérents à la mission de l'OPP de servir la province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

À l'OPP, la légitimité se mesure par la confiance dont elle jouit auprès du public et de ses employés; par une volonté partagée de s'impliquer et de collaborer en vue de comprendre les enjeux et d'élaborer des solutions ainsi que par la conduite des responsabilités policières de manière éthique. Le déploiement optimal des ressources (humaines et financières); le succès dans la prestation de programmes et de services fondés sur les données probantes, la collaboration et la prévention; la réalisation des objectifs à long-terme identifiés pour les changements stratégiques et les initiatives opérationnelles aussi bien que l'utilisation judicieuse des fonds publics servent, tous, à mesurer l'efficacité et l'efficience. Certains indicateurs mentionnés dans ce rapport peuvent refléter plus d'une de ces caractéristiques d'excellence. Les exigences de norme d'efficacité et d'efficience figurent dans le *Règlement de l'Ontario 3/99 : Caractère convenable et efficacité des services policiers* fait en vertu de la *Loi sur les services policiers*.

Note : Les résultats des sondages de satisfaction communautaire (SSC), l'un des principaux moyens pour l'OPP de mesurer la légitimité et l'efficacité au niveau des détachements, des régions et de la province, sont inclus généralement dans chaque rapport annuel. Dans un souci d'améliorer sa capacité de mesurer ces critères aussi bien que les critères de confiance et de satisfaction du public par rapport à sa mission et ses valeurs, l'OPP a initié une évaluation de programme. Des délais dans le processus d'évaluation de programme n'ont pas permis à l'OPP d'effectuer des sondages en 2019 et par conséquent, des résultats ne sont pas disponibles.

Légitimité

- Un Cercle consultatif des jeunes Autochtones nouvellement établi de même que la relance du Cercle consultatif des Autochtones ont formalisé un processus de renforcement de la confiance à travers le dialogue.
- Huit Conseils en matière d'inclusion ont œuvré pour mettre au point et lancer des initiatives portant sur la diversité et l'inclusion à la fois au sein de l'OPP et dans les collectivités de son ressort territorial. Les Conseils en matière d'inclusion qui sont actifs comprennent le Conseil du commissaire en matière d'inclusion ainsi que les conseils émanant de chaque région, de la Division de la sécurité de la circulation (DSC) et du GQG.
- 19 groupes de réflexion/entretien, des consultations avec six autres services de police et un sondage ouvert à l'ensemble de l'OPP ont éclairé une étude sur la diversité et l'inclusion dans l'organisme.
- Cinq Comités régionaux d'examen concerté ont poursuivi leurs efforts pour identifier des questions et des tendances de nature systémique dans les enquêtes sur les agressions sexuelles pour améliorer l'intervention de l'OPP dans les cas d'agression sexuelle et le soutien aux victimes de telles agressions (voir en page 32).
- L'OPP a participé à 59 des 74 tables d'intervention* opérant à travers l'Ontario, ce qui correspondait aux deux années précédentes quand l'OPP avait participé à plus de la moitié des tables dans la province.
- Le Bureau des services policiers des municipalités de l'OPP a travaillé avec 64 municipalités en vue du renouvellement de 56 ententes pour les services policiers que fournit l'OPP et a présenté deux propositions d'entente.
- Des 38 programmes 'Échec au crime' opérant dans l'Ontario, 20 opèrent en partenariat avec l'OPP.
- 2609 personnes ont suivi un stage de sensibilisation aux cultures autochtones (voir en page 34).
- Environ 5 500 membres en uniforme ont participé à une formation annuelle par modules comprenant l'intervention en situation de crise, la désescalade, l'usage de la force, une formation obligatoire sur les armes à feu, les premiers secours, les armes à impulsions et le jugement (voir en page 37).
- Le respect en milieu de travail, la résolution des conflits, les droits de la personne, la connaissance des religions et d'autres sessions de formation/d'information ont été tenues à l'intention des nouvelles recrues et des membres du personnel.
- Sept pourcent des membres de l'OPP s'exprimaient dans 65 différentes langues, outre l'anglais.
- Moins de 0,2 % des rencontres** ont nécessité le signalement d'un recours à la force, un résultat correspondant à celui des trois années précédentes.
- Il y a eu sept tentatives de collecte de renseignements en vertu du Règlement de l'Ontario 58/16, Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances (CIICC) (voir en page 53).
- 500+ employés, y compris 180+ agents/es de première ligne et sergent/es et 70+ civils ont exprimé leurs vues lors de 40+ séances de mobilisation consacrées à l'élaboration du Plan stratégique 2020-2022 de l'OPP, son nouvel énoncé de mission et ses nouvelles valeurs.
- Les réflexions des représentants de certaines communautés autochtones ainsi que celles de l'Ontario Association of Police Services Boards et de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario ont aussi contribué à l'élaboration du Plan stratégique 2020-2022 de l'OPP, son nouvel énoncé de mission et ses nouvelles valeurs.
- 3 200 employés se sont, par ailleurs, exprimés à travers un sondage touchant l'ensemble de l'organisme.
- Les comptes de médias sociaux de l'OPP affichaient 977 726 abonnés***.
- Les ordres de police de l'OPP, qui énoncent des politiques, des procédures, des directives et des orientations essentielles sont restés courants grâce aux révisions/mises à jour mensuelles.

Efficacité et efficience

- Toutes les 60 secondes, les agents/es de l'OPP ont effectué un contrôle routier.
- Toutes les 4 minutes, les agents/es de l'OPP ont été dépêchés à un incident lié à la circulation.
- Toutes les 5 minutes, un appel relatif à une collision impliquant un véhicule motorisé a été reçu.
- Toutes les 6 minutes, un appel de demande d'assistance policière a été reçu.
- Toutes les 8 minutes, un appel signalant un danger lié à la circulation a été reçu.
- 2 600 + heures de vol enregistrées par les Services d'aviation de l'OPP (voir en page 71).
- 117+ millions de kilomètres enregistrés par les véhicules de l'OPP.
- En moyenne, les employés civils ont effectué 1 570 transcriptions par saisie de donnée.
- 51+ millions \$ en interdictions/saisies et 3,7 millions \$ en confiscations ont été retirés de l'économie criminelle (voir en page 50).
- 8,9+ millions \$ en drogues saisis à la suite de mesures de l'OPP contre le crime organisé (voir en page 48).
- 8,3+ millions \$ en drogues saisis dans les collectivités desservies par l'OPP (voir en page 53).
- 12,8 millions \$ en produits retirés du marché des produits de cannabis illicites et dangereux (voir en page 48).
- 296 000+ \$ en produits du tabac de contrebande retirés des marchés illicites (voir en page 49).
- 18 000+ interventions lors d'incidents où la santé mentale était un facteur.
- 21% des interactions de la police impliquaient des diversions et des renvois****.
- 36% des détachements ont conclu des ententes de transfert des soins avec des établissements de santé afin que le transfert d'individus en proie à des troubles mentaux, de la police vers ces établissements de santé, se fasse plus rapidement.
- La moyenne d'attente des agents/es à l'hôpital était de 1 heure 43 minutes***** pour les appréhensions sans consentement sous la Loi sur la santé mentale.
- Taux de conformité de 93% dans l'orientation vers les services aux victimes.
- 878 initiatives, nouvelles et courantes, de mobilisation communautaire.
- 7 627 activités de mobilisation communautaire dirigées par des agents/es individuellement.
- 6 916 partenariats de mobilisation communautaire établis par des agents/es individuellement.
- 151 audits effectués au niveau régional/provincial sous le programme BienProtégé.
- Les 750+ bénévoles de la police auxiliaire de l'OPP ont contribué 200+ heures en moyenne.
- Le coût moyen des services policiers par propriété était de 359 \$ (voir en page 17).
- Le budget prévisionnel de fonctionnement et d'immobilisations s'élevait à 1 148 195 711 \$ en 2019/2020 (voir en page 15).

APERÇU DE LA PERFORMANCE

* À fin 2019. Les tables d'intervention sont axées sur les besoins et de multiples ressources communautaires et de services humains pertinents y participent; le nombre de tables varie d'une année à l'autre.

** Dans l'Ontario, le modèle de recours à la force de la police décrit la démarche suivie par l'agent/e qui évalue, planifie et réagit aux situations qui menacent la sécurité du public et sa propre sécurité. Les exigences en matière de signalement relatives à l'usage de la force sont stipulées dans la Loi sur les services policiers. Aux fins des rapports, une rencontre est définie comme une interaction entre la police et une personne et exclut les rencontres effectuées dans le cadre de l'exécution d'un mandat.

*** Facebook, Twitter, Instagram

LES 10 PRINCIPALES RAISONS

pour lesquelles l'OPP a été appelée*

**Plaintes / dangers et
mesures d'application
liés à la circulation**

1

**Appels sans contact
vocal/non
intentionnels****

2

**Collisions de
véhicules
motorisés**

3

4

Demande d'assistance***

5

Alarmes

6

Querelles de ménage

7

Vols

8

Santé mentale****

9

Conflit familial

10 **Personne suspecte**

* Comprend tous les types d'appels – urgents, non-urgents et administratifs.

** Inclut les appels au 9-1-1 sans contact vocal et les « appels de poche » accidentels. La Police provinciale continue d'éduquer le public sur les appels de cette nature, notamment les « appels de poche » au 9-1-1. En novembre 2018, une nouvelle politique a été introduite par rapport aux appels 911 afin de répondre à l'usage accru et la dépendance du public sur les appareils de communication sans-fil et les défis qui en découlent comme l'augmentation des appels de poche, la précision limitée des adresses que livrent les sites des tours factices – ces adresses peuvent couvrir de grandes superficies et être situées dans un rayon dépassant plusieurs kilomètres, l'abandon des technologies propres à la ligne fixe et l'introduction prochaine de changements technologiques au niveau de l'infrastructure du service 9-1-1 (NG-911).

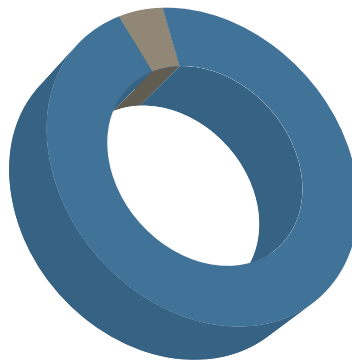
*** Comprend les demandes d'assistance policière émanant d'organismes publics, par exemple service d'incendie ou d'ambulance; comprend également la compassion pour localiser une personne ou un automobiliste qui n'a pas regagné sa demeure.

**** Comprend les interventions en vertu de la Loi sur la santé mentale ainsi que les tentatives ou menaces de suicide.

APERÇU DE LA PERFORMANCE (CONT)

**** La déjudiciarisation est une approche coopérative entre le système de justice pénale et le système de santé mentale qui fournit des services directs aux personnes atteintes d'une maladie mentale grave et accusées d'une infraction mineure. Il y a renvoi lorsqu'une personne ayant des troubles de santé mentale est dirigée vers les services appropriés dans la collectivité et que ses partenaires offrent alors un soutien à ces personnes.

***** Correspond à la durée moyenne pendant laquelle les agents/es ne peuvent pas répondre à d'autres appels parce qu'ils/elles attendent que l'établissement de santé prenne en charge une personne.



95%

des 2,1 millions d'appels
aux CCPP de l'OPP ont été
**répondus en 12
secondes ou moins***



UNE APPROCHE

CENTRÉE SUR LES VICTIMES

Les membres de l'OPP affectés aux détachements constituent vraiment la première ligne en ce qui concerne l'assistance et le soutien aux victimes. Ce premier contact est essentiel pour instaurer la confiance et pour orienter les personnes vulnérables vers les ressources appropriées. L'année dernière, le taux de conformité s'agissant de l'orientation vers les services aux victimes a été de 93%.

Un cadre de travail de l'OPP pour une approche centrée sur les victimes

En 2019, l'OPP a poursuivi l'élaboration d'un cadre de travail général en vue d'une approche centrée sur les victimes pour s'assurer qu'elle dispose des connaissances, capacités, relations et ressources intégrées et consacrées pouvant encourager une approche qui tienne compte des droits de la personne dans le processus de maintien de l'ordre. À la base, ce cadre de travail prévoit une norme minimale d'assistance à toutes les victimes, avec un accent particulier sur l'intervention évolutive et à plusieurs paliers grâce à la mise en place, avec l'apport des partenaires dans la collectivité, de modèles d'intervention intégrés, innovateurs et flexibles dans certains domaines clés, notamment, mais pas exclusivement :

- Les victimes vulnérables, les enfants et les personnes âgées
- Les recommandations du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- La traite des personnes
- La violence fondée sur le sexe, notamment, mais pas exclusivement :
 - L'agression sexuelle
 - La violence au foyer
 - Le mariage forcé
 - La mutilation génitale des femmes
- Les personnes disparues
- Le crime financier
- Les pertes massives
- L'homicide
- Le crime haineux

**Ce cadre de travail axé sur notre mission
permettra d'identifier et de satisfaire les sept besoins critiques des victimes :
LA SÉCURITÉ, LE SOUTIEN, L'INFORMATION, L'ACCÈS, LA CONTINUITÉ, LA VOIX et LA JUSTICE.**

La contribution de nos collectivités

En mai 2018, l'Unité de l'intervention et de l'aide aux victimes (UIAV) de l'OPP a amélioré son approche et son intervention auprès des victimes dans les enquêtes sur les agressions sexuelles avec l'établissement de Comités régionaux d'examen concerté (CREC). Les CREC ont conservé leur objectif qui consiste à identifier des problèmes et des tendances de nature systémique dans les enquêtes sur les agressions sexuelles afin d'améliorer l'intervention de l'OPP auprès des victimes d'agressions sexuelles et le soutien qu'elle leur apporte. Depuis leur mise en opération, les CREC ont examiné 284 cas d'agression sexuelle, dont 184 cas pour l'année 2019.

Ces comités ont examiné des dossiers qui avaient atteint différents stades de résolution. Les 184 cas représentaient :

- 6,78% du nombre total de cas d'agressions sexuelles signalés à l'OPP entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019.
- Différents groupes d'âge, tant pour les victimes que les suspects, qui sont comparables aux données statistiques pour l'ensemble de la province. Parmi les victimes, la prévalence est plus forte – 37% – dans le groupe d'âge de 17 ans et moins suivi du groupe d'âge de 18 à 26 ans avec 21%. Chez les suspects, la prévalence est plus forte – 31% – dans le groupe d'âge de 27 à 39 ans suivi du groupe d'âge de 40 à 59 ans qui représente 29%.

Les examens ont démontré de nettes améliorations par rapport à 2018 s'agissant des entretiens qui tiennent compte du traumatisme subi, du respect de la Charte des droits des victimes, des entrevues judiciaires auprès des enfants et de la rédaction des rapports. Toutefois, l'OPP demeure consciente que la formation continue et plus poussée est nécessaire dans ces domaines pour qu'il y ait d'autres améliorations et que ces améliorations soient soutenues.

L'UIAV a initié la mise en œuvre de plusieurs programmes et politiques pour donner suite à certaines des recommandations découlant des examens effectués en 2018/2019. Parmi les temps forts :

- Un programme d'entretiens sur les agressions sexuelles dans la Région du Nord-Ouest. C'est un projet pilote dont le but est de réduire l'impact général du traumatisme d'une agression sexuelle sur la victime en fournissant à toutes les Unités de lutte contre la criminalité qui en font la demande les services d'une personne formée aux techniques d'entrevue qui a, en outre, bénéficié de formation additionnelle sur l'effet du traumatisme sur les victimes d'agressions sexuelles.
- Le projet 'Muskoka Advocate Pilot' dans la Région du Centre. Ce projet pilote d'une durée de six mois concerne l'intervention conjointe de l'OPP et d'un/e intervenant/e du Muskoka/Parry Sound Sexual Assault Centre. Ce projet pilote permet à la victime d'avoir l'intervenant/e dans la salle pour la soutenir durant l'entretien.
- La politique de l'OPP s'agissant des agressions sexuelles aussi bien que la liste de contrôle/le guide de terrain sur les agressions sexuelles ont été remis à jour. Ces remises à jour favorisent une approche sensible au traumatisme et centrée sur la victime dans le processus d'enquête.
- La recherche portant sur les préjugés implicites pour déterminer comment en venir à bout en misant sur la formation à l'avenir.

L'UIAV est continuellement à la recherche de moyens pour améliorer la façon dont l'OPP répond aux appels à l'aide des victimes d'agressions sexuelles et le soutien qui leur est accordé de même que l'amélioration des enquêtes sur les agressions sexuelles de manière générale. Les recommandations et les renseignements recueillis auprès des CREC constituent des données vitales qui permettent d'assurer que la formation et les enquêtes portant sur les agressions sexuelles et le soutien aux victimes reflètent les bonnes pratiques courantes.



Resserrer les liens

LES CERCLES POUR LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

L'année dernière a été marquée par la rencontre inaugurale entre les membres du haut commandement de l'OPP et le Cercle consultatif des Jeunes Autochtones nouvellement établi aussi bien que le Cercle consultatif des Autochtones relancé. Regroupant les peuples autochtones de toute la province, les Cercles constituent un moyen pour initier le dialogue essentiel au renforcement de la confiance et au maintien de relations fondés sur le respect.

Les Cercles encouragent la communication entre la police et les membres des communautés autochtones de l'Ontario. Ils reposent sur un processus formel qui favorise une meilleure compréhension et l'échange de perspectives dans le but d'améliorer les programmes, les politiques et les pratiques touchant les peuples et les communautés autochtones dans l'Ontario.

Une **formation sur la sensibilisation aux réalités autochtones** (Indigenous Awareness Training) a été dispensée aux membres de l'OPP, aux nouvelles recrues et à d'autres partenaires des services policiers/de la justice. Cette formation comprend des présentations sur l'histoire des pensionnats, le service policier des Premières Nations et la culture autochtone.

2 609

participants



CADRE NATIONAL

pour la préparation des services de police aux manifestations et aux rassemblements (Cadre national)

En 2019, un sous-comité de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a dirigé une initiative portant sur une approche mesurée et cohérente de gestion des manifestations et des rassemblements à l'échelle nationale. L'élaboration de cette approche unifiée et innovante, désormais établie comme le Cadre national pour la préparation des services de police aux manifestations et aux rassemblements (Cadre national), avait été confiée à une équipe restreinte comprenant des membres de l'OPP et de la GRC.

Le Cadre national propose une approche innovante pour aider les services de police à être prêts dans l'éventualité de manifestations et de rassemblements et à constamment avoir une conscience situationnelle par rapport aux événements à grande échelle à travers le pays tout en définissant des stratégies visant à établir des liens efficaces avec les collectivités. Le Cadre national est un document sur les pratiques exemplaires qui répond aux exigences des conflits contextuels.

Il a pour objectif de promouvoir une approche opérationnelle sûre, éclairée et flexible pour résoudre les conflits et gérer les crises de manière cohérente et pour promouvoir et développer des stratégies qui minimisent la nécessité pour la police d'avoir recours à l'usage de la force. Il est attendu que les services de police adopteront les principes énoncés dans le Cadre national lorsqu'ils engagent des consultations constructives avec les communautés autochtones et non-autochtones pour définir des politiques à la mesure des besoins de ces communautés tout en veillant à ce que les documents produits soient flexibles et reflètent les spécificités propres aux communautés.

L'OPP continue de renforcer sa sensibilité aux facteurs historiques et culturels qui peuvent contribuer au caractère unique des enjeux touchant les peuples et les communautés autochtones de l'Ontario et du Canada. La formation pertinente et l'exécution appropriée des programmes demeurent au centre de cet engagement.

En même temps que le lancement du Cadre national, l'équipe avait élaboré la norme pour un cours de formation sur la liaison et avait piloté une formation pour les officiers de liaison en novembre 2019 auquel avaient participé des membres des services de police venant de l'ensemble du Canada. Les

instructeurs comprenaient des membres de l'OPP, de la GRC ainsi que des services de police d'Ottawa et de Winnipeg. Les services de police municipaux et des Premières Nations de tout le Canada ont participé à cette formation spécialisée en matière de liaison.

128

jeunes ont participé



Le camp Niigan Mosewak a vu la participation de jeunes venant de plusieurs communautés autochtones de l'Ontario. Ce programme à l'initiative de l'OPP est conçu pour être un catalyseur de changement, fournissant aux jeunes Autochtones les moyens qui leur permettent de faire des choix judicieux et d'être des leaders dans leurs communautés.



Équiper nos membres grâce à

L'APPRENTISSAGE CONTINU

L'apprentissage continu est un élément indispensable du service policier contemporain et légitime. Il est essentiel que les agents de police soient équipés tout au long de leur carrière afin qu'ils puissent s'adapter aux changements constants qui caractérisent le paysage de la sûreté publique. Au sein de l'OPP, il incombe à l'Académie de la Police provinciale (APP) de satisfaire cette exigence en élaborant et en dispensant des cours de formation visant à aider les membres à étendre et à développer davantage les compétences qui s'avèrent essentielles à la mission de la Police provinciale.

77

COURS DE FORMATION EN SALLE
DISPENSÉS EN 2019

20 188

INSCRIPTIONS POUR
L'APPRENTISSAGE EN LIGNE REÇUS

NOUVEAUTÉ EN 2019

Un cours sur les contrôles routiers, les autorités et l'enquête

Ce cours améliore les connaissances, les aptitudes et les outils permettant à l'agent de première ligne de reconnaître le comportement criminel à mesure que progresse un contrôle routier. Il renforce l'assurance et la confiance pour ce qui est d'articuler et de veiller au respect des exigences sous plusieurs autorités législatives et jurisprudentielles afin que les arrestations, les saisies de biens et les témoignages en cour se fassent avec équité, impartialité et dans la légalité.

- 43 membres ont suivi ce cours de formation immersif étalé sur cinq jours

Série de vidéos en ligne pour les services de police du Canada

Conçue par l'APP, cette formation avait trait au Projet de loi C-75 par lequel des changements majeurs ont été apportés à plusieurs législations, y compris le *Code criminel* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

- 4 400 membres ont entrepris cette formation
- Pour soutenir ses partenaires des services d'application de la loi opérant au Canada, l'APP a mis ce cours de formation à la disposition des autres services de police à travers le Réseau canadien du savoir policier (RCSP).



CONNECTÉ ET PROTÉGÉ

L'OPP a rejoint un nombre grandissant de services de police à travers le Canada pour porter le service 'Connecté et Protégé' vers les collectivités qu'elle dessert. Cette collaboration avec MedicAlert Fondation Canada fournit un service vital qui aide la police à répondre aux besoins des personnes vulnérables. Ce service à caractère unique est ouvert à l'OPP 24/7/365 et permet aux agents d'accéder rapidement au profil médical d'une personne enregistrée à MedicAlert. Des renseignements vitaux sur la personne enregistrée qui y sont disponibles comprennent ses données démographiques, la personne qui s'occupe d'elle, sa description physique, une photo récente, son historique d'égarement, les endroits où elle pourrait se rendre et des stratégies de gestion du comportement y compris ce qui peut déclencher l'anxiété chez la personne et les techniques d'apaisement.

Sous le partenariat du service 'Connecté et Protégé', les personnes suivantes sont considérées vulnérables :

- Les individus atteints d'autisme
- Les individus ayant des troubles de développement
- Les individus ayant subi des lésions cérébrales
- Les individus atteints du trouble du syndrome de l'alcoolisation fœtale
- Les individus atteints d'une maladie rare
- Les individus ayant des difficultés liées à la santé mentale
- Les individus atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence



ManUp Against Violence

L'OPP et le Georgian College ont lancé, dans le cadre du programme 'ManUp Against Violence', un projet pilote visant à redéfinir ce qu'implique le terme « man up » (« sois un homme » en français). 'ManUp' a pour objectif de combattre la masculinité toxique et d'encourager les jeunes hommes à s'opposer à la violence à l'encontre des femmes, à s'élever contre les discours et les comportements inappropriés de leurs pairs et à être, pour leur entourage, des exemples du comportement approprié.

Le projet pilote examinera la viabilité du programme dans les écoles secondaires et les établissements post-secondaires où les étudiants se retrouvent souvent loin de la maison familiale pour la première fois et sont exposés à une culture de la fête souvent propice à des actes de violence contre les femmes. Le Georgian College a été le premier collèège de l'Ontario à adopter le programme et il œuvre aux côtés des partenaires dans la collectivité tels que l'OPP pour accroître l'éducation, la sensibilisation, la prévention et l'action. À l'heure actuelle, Georgian College ManUp est constitué d'un noyau d'individus dévoués à la cause qui ont fait des présentations dans la collectivité et qui poursuivent ce travail important à travers les médias sociaux durant la pandémie de COVID-19.



**Ça concerne
la prévention :**
sensibiliser suffisamment
pour l'empêcher
de se produire en premier lieu.

Si vous voyez une surdose,

APPELEZ 911

L'OPP, en partenariat avec Cineplex Media, avait lancé une campagne étalée sur quatre semaines visant à sauver des vies. La campagne autour de la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose (LBSSVS) comprenait un message d'intérêt public de 30 secondes diffusé dans plus de 162 locaux de Cineplex à travers le Canada.

Selon les estimations, 5,75 millions de personnes d'un bout à l'autre du pays ont visionné cette vidéo de 30 secondes, projetée avant les films, dont le but était d'encourager les gens à rechercher de l'aide vitale et de rester aux côtés des victimes dans les cas de surdose. C'était la plus grande campagne sur la LBSSVS patronnée par un service de police au Canada et elle avait reçu l'appui de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP). La valeur de placement de ce message d'intérêt public était supérieure à 188 000 \$ mais l'OPP avait pu le diffuser sans avoir à faire de déboursement.

L'OPP a aussi partagé cette vidéo sur toutes ses plateformes de médias sociaux en 2019. Alors que les surdoses continuent d'être responsables de la mort de milliers de gens à travers l'Ontario, cette initiative était un autre pas important vers l'éducation des individus réticents à signaler une surdose qu'ils peuvent appeler 911 tout en restant à l'abri de poursuites.



162 locaux de Cineplex à travers le Canada

ont participé à une campagne de quatre semaines en partenariat avec l'OPP portant sur l'aide aux victimes de surdose et

une vidéo a été projetée sur plus de 1 600 écrans.

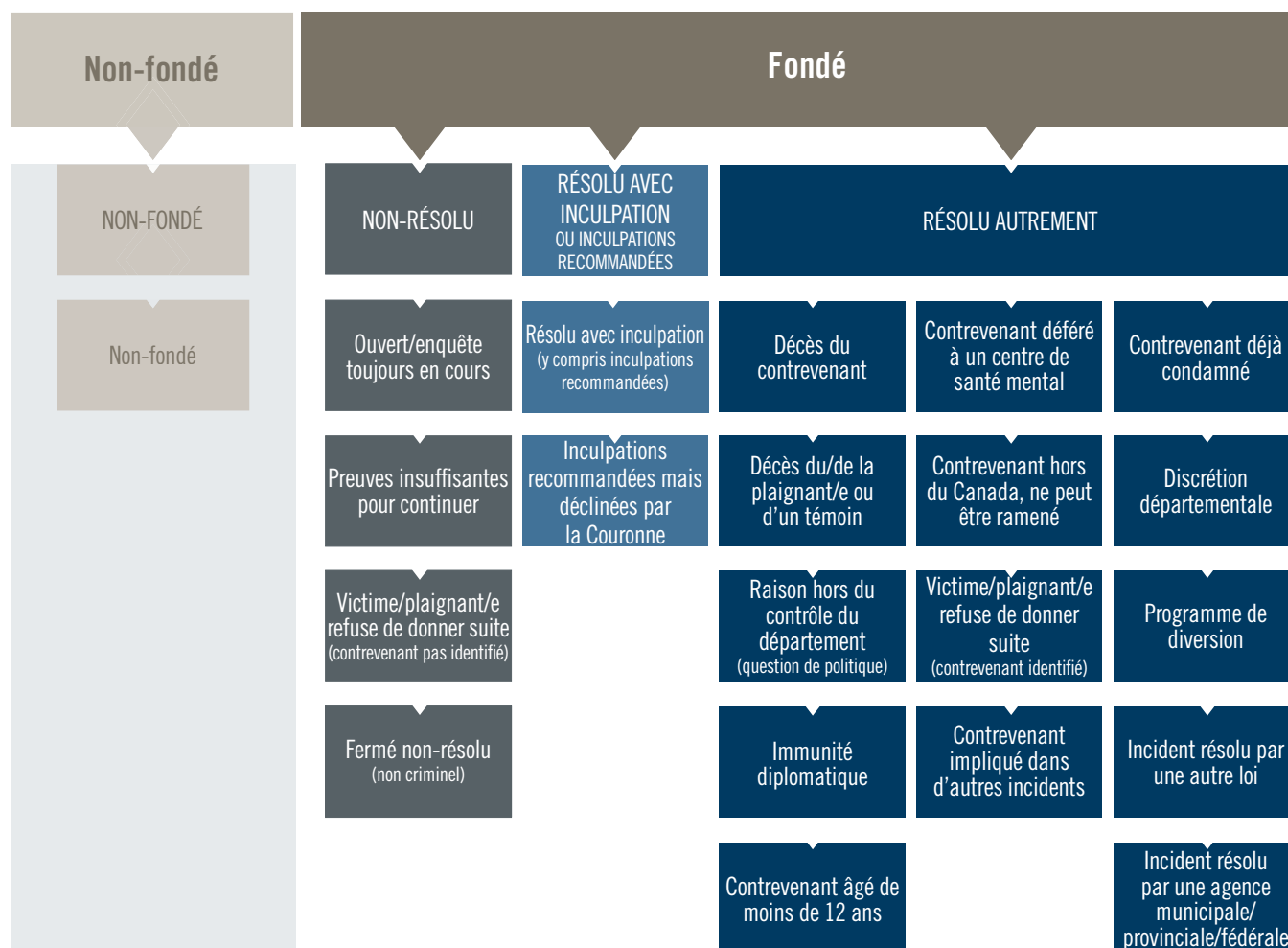
Produire de nouvelles données

LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

Au début de 2017, l'OPP et plusieurs autres services de police du Canada avaient entrepris une étude détaillée portant sur la classification des données et un examen en profondeur des enquêtes sur les agressions sexuelles classifiées comme étant « non-fondées » entre 2010 et 2016. En même temps, le Comité sur l'information et les statistiques policières (CISP) de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) avait été chargé d'étudier comment les données étaient recueillies et rapportées au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) et de recommander des pratiques exemplaires de collecte de données statistiques fiables et cohérentes à travers la Déclaration uniforme de la criminalité (DUC).

Suite à l'engagement du CCSJ et de la communauté policière de revoir et de rétablir la collecte des renseignements sur les incidents non-fondés, certains facteurs liés au manque de cohérence dans les rapports avaient été identifiés. Ces facteurs, aussi bien que les normes internationales de collecte de données, avaient été considérés au moment où des modifications avaient été apportées à la classification des incidents tant fondés que non-fondés dans le Programme DUC1. Il est important de noter que suite à l'application de cette nouvelle norme, le nombre d'incidents fondés augmentera pour certains types de délits et le taux de résolution connaîtra, selon toute vraisemblance, une baisse. De plus, les normes génèrent de nouvelles données permettant de mieux comprendre pourquoi les incidents sont ou ne sont pas résolus.

État de résolution des incidents





Nouvelles
normes
appliquées

Ayant adopté la nouvelle norme de déclaration, l'OPP est heureuse de présenter un système revu de présentation des données dans son Rapport Annuel 2019 qui reflète :

Une approche
**centrée davantage
sur la victime**

s'agissant de la classification et la
déclaration des incidents criminels.

**De nouvelles
données**

pour mieux comprendre pourquoi
les incidents peuvent ne pas être résolus.

Le
**volume de
travail**

qui contribue à mener
à bien sa mission.

Le CISP, qui comprend des représentants de l'OPP, travaille en partenariat avec le Programme des services de police du CCSJ, une division de Statistique Canada, et d'autres partenaires pour développer et communiquer des renseignements utiles sur la sûreté publique.

1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54973-fra.htm>

CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

Infractions au *Code criminel* – Déclaration uniforme de la criminalité (DUC) – 1^{er} niveau seulement

Tableau 5-1

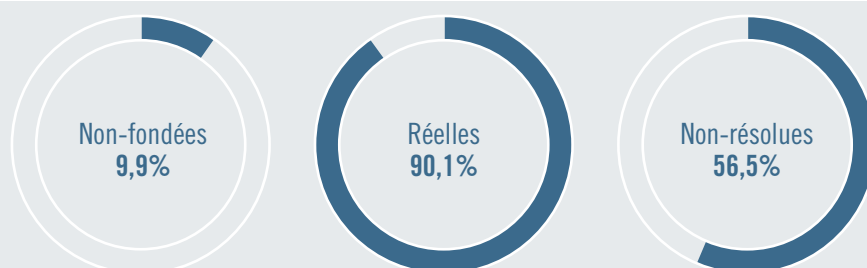
Crimes violents	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Homicides**	35	0	35	5	27	3	85,7%
Autres infractions causant la mort	7	1	6	1	4	1	83,3%
Tentatives de meurtre	21	2	19	3	15	1	84,2%
Infractions sexuelles	2 861	299	2 562	983	1 188	391	61,6%
Voies de fait/ liées à une arme à feu	11 066	797	10 269	2 116	6 250	1 903	79,4%
Infractions menant à la privation de la liberté***	212	11	201	14	185	2	93,0%
Vols qualifiés	296	8	288	90	190	8	68,8%
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	6 890	1 738	5 152	2 386	1 659	1 107	53,7%
Infractions liées aux activités sexuelles	4	1	3	0	3	0	100,0%
Total	21 392	2 857	18 535	5 598	9 521	3 416	69,8%

Infractions contre des biens	Signalées	Non-fondées	Réelles	Non-résolues	Résolues par inculpation	Résolues autrement	Taux de résolution*
Incendies criminels	124	1	123	90	30	3	26,8%
Introduction par effraction	7 213	636	6 577	5 288	982	307	19,6%
Vols > 5 000\$	4 340	414	3 926	3 081	587	258	21,5%
Vols < 5 000\$	20 635	2 425	18 210	14 726	1 966	1 518	19,1%
Possession/trafic de biens volés	849	20	829	91	676	62	89,0%
Fraude	9 982	953	9 029	7 662	1 062	305	15,1%
Méfais	9 370	419	8 951	7 289	1 029	633	18,6%
Total	52 513	4 868	47 645	38 227	6 332	3 086	19,8%

Autres infractions sous les lois fédérales	Signalées	Non-fondées	Réelles	Non-résolues	Résolues par inculpation	Résolues autrement	Taux de résolution*
	787	8	779	70	569	40	78,2%

* Les taux de résolution représentent une mesure cumulative de la proportion des incidents criminels résolus au fil du temps et non ceux résolus au cours d'une année. Veuillez consulter la page précédente pour une explication détaillée du statut de résolution.

État de
résolution de
l'ensemble des
infractions*



CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

Autres crimes graves	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Jeux et paris Illégaux	13	1	12	8	2	2	33,3%
Armes offensives – Utilisation Imprudente d'armes à feu	1 084	222	862	315	454	93	63,5%
Défaut de se conformer – ordonnances judiciaires/ illégalement en liberté	11 575	783	10 792	998	9 289	505	90,8%
Troubler la Paix	2 144	259	1 885	1 281	71	533	32,0%
Pornographie juvénile	183	22	161	89	53	19	44,7%
Autres infractions au <i>Code criminel</i> ****	2 256	207	2 049	992	840	217	51,6%
Total	17 255	1 494	15 761	3 683	10 709	1 369	76,6%

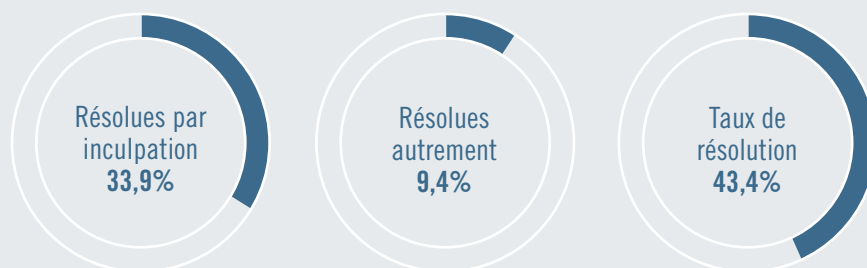
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Possession	1 164	31	1 133	137	943	53	87,9%
Trafic	822	5	817	216	576	25	73,6%
Importation & production	18	5	13	10	3	0	23,1%
Total	2 004	41	1 963	363	1 522	78	81,5%

<i>Infractions sous la loi sur le cannabis</i>	Signalées	Non-fondées	Réelles	Non-résolues	Résolues par inculpation	Résolues autrement	Taux de résolution*
Possession de cannabis	98	5	93	7	69	17	92,5%
Distribution de cannabis	56	1	55	8	44	3	85,5%
Vente de cannabis	51	0	51	7	41	3	86,3%
Importation & exportation de cannabis	0	0	0	0	0	0	-
Production de cannabis	42	6	36	9	18	9	75,0%
Autres infractions liées au cannabis	31	6	25	16	4	5	36,0%
Total	278	18	260	47	176	37	81,9%

** Les données sur les homicides ont été extraites des sondages sur les homicides. Les homicides qui ont fait l'objet d'une enquête par la Police provinciale comprennent les homicides commis sur le territoire relevant de la Police provinciale ainsi que les enquêtes menées à la demande d'un service de police municipal ou d'un service de police des Premières Nations.

*** Exclut la traite des personnes.

**** Exclut les infractions liées à la circulation.



UN APERÇU DES INDIVIDUS IMPLIQUÉS EN 2019

dans les 18 535 cas réels de crimes violents dans les régions sous le ressort territorial de l'OPP

982 jeunes ont été accusés
de crimes violents et
815 étaient impliqués
mais n'ont pas été mis en
accusation
dans ces incidents.

De ces jeunes accusés de crimes violents :

- 74% étaient de sexe masculin et 26% de sexe féminin
- 8% avaient été accusés d'infractions sexuelles
- 6% avaient été accusés de voie de fait/infractions liées aux armes à feu

La relation* conjugale
était un des aspects en ce qui
concerne

4 500 victimes
de crimes violents.

De ces 4 500 victimes :

- 82,6% étaient ou avaient précédemment été dans une relation* intime avec le délinquant
- 62,4% étaient de sexe féminin
- Moins de 1% des délinquants n'étaient pas connus des victimes

* Pour ce rapport, la relation avec la victime comprenait petit ami ou petite amie, ex-petit-ami ou ex-petite amie, autre relation intime, simple connaissance, conjoint/e, séparé/e, divorcé/e.



CHANGEMENTS EN 2019 PAR RAPPORT À 2018

Criminalité dans la province

Graphique 6-1

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

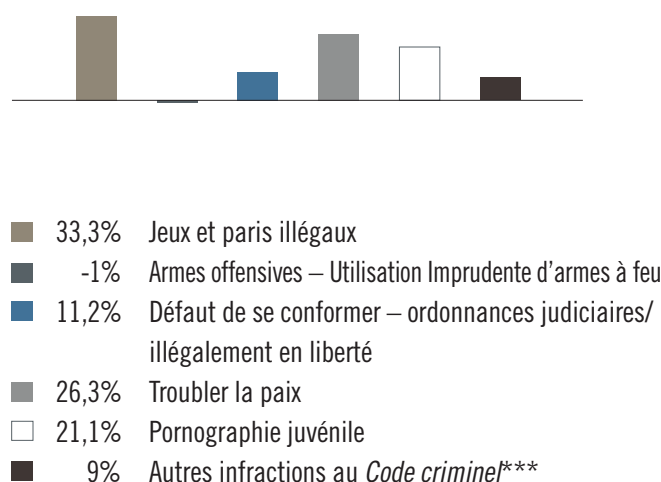
Total : -42,3%*

-55,0% Possession**-11,4% Trafic****-91,6% Importation et production**

* Les baisses peuvent être largement attribuées à l'introduction des lois et règlements fédéraux et provinciaux sur le cannabis et les changements relatifs à la compilation de données. Il faut aussi noter que les enquêtes sur le trafic, l'importation et la production de drogue sont souvent longues et complexes.

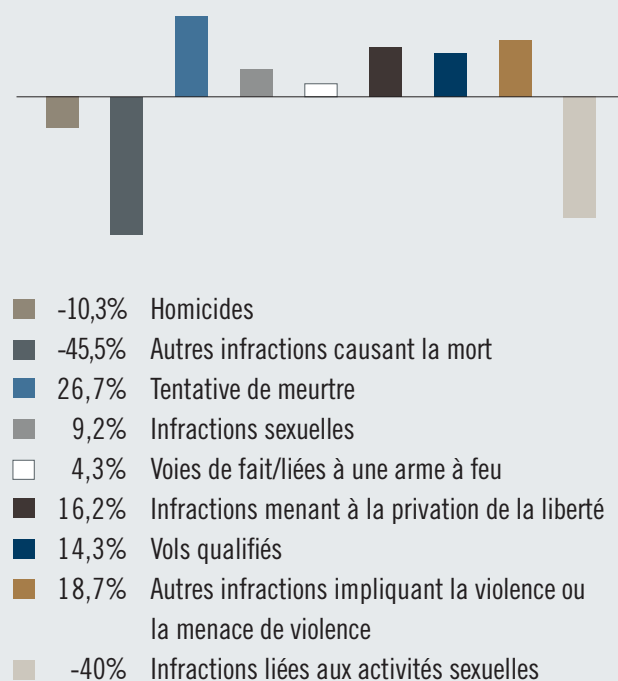
Autres crimes graves

Total : 20,9%



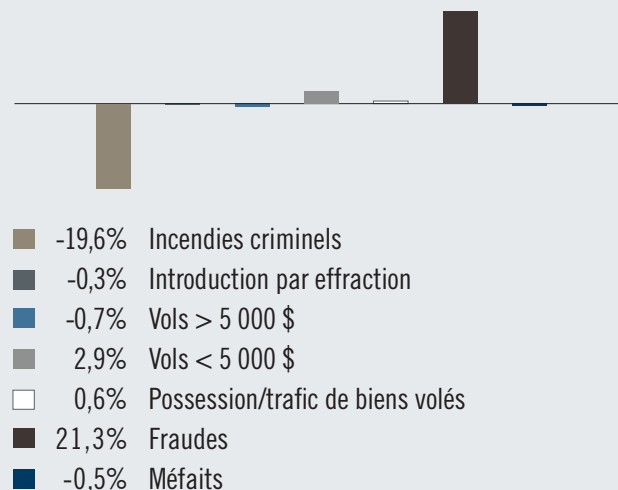
Crimes violents

Total : 7,1%



Infractions contre des biens

Total : 8,3%



Criminalité dans la province

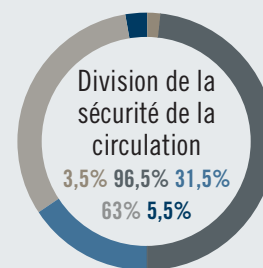
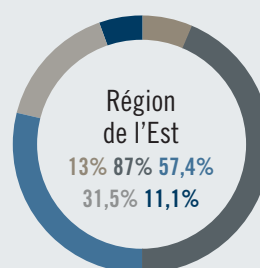
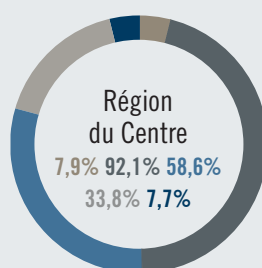
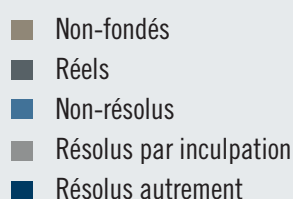
PAR RÉGION

Tableau 7-1

Région du Centre	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	4 858	612	4 246	1 373	2 116	757	67,7%
Total d'infractions contre les biens	12 315	812	11 503	9 311	1 654	538	19,1%
Total d'autres crimes graves	3 669	257	3 412	862	2 348	202	74,7%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	421	7	414	78	323	13	81,2%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	70	8	62	11	41	10	82,3%
Infractions sous les autres lois fédérales	243	3	240	4	230	6	98,3%
Total des infractions	21 576	1 699	19 877	11 639	6 712	1 526	41,4%

Région de l'Est	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	5 506	850	4 656	1 477	2 223	956	68,3%
Total d'infractions contre les biens	11 912	1 480	10 432	8 397	1 232	803	19,5%
Total d'autres crimes graves	3 776	497	3 279	931	2 036	312	71,6%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	396	5	391	65	304	22	83,4%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	56	2	54	14	35	5	74,1%
Infractions sous les autres lois fédérales	209	2	207	27	169	11	87,0%
Total des infractions	21 855	2 836	19 019	10 911	5 999	2 109	42,6%

Division de la sécurité de la circulation	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	223	13	210	61	133	16	71,0%
Total d'infractions contre les biens	351	9	342	205	121	16	40,1%
Total d'autres crimes graves	413	17	396	65	311	20	83,6%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	79	-	79	1	74	4	98,7%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	30	-	30	-	29	1	100,0%
Infractions sous les autres lois fédérales	3	-	3	2	-	1	33,3%
Total des infractions	1 099	39	1 060	334	668	58	68,5%



Criminalité dans la province

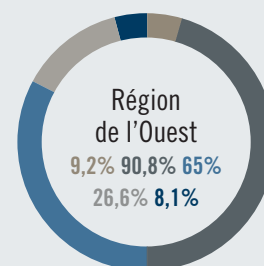
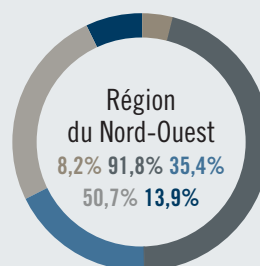
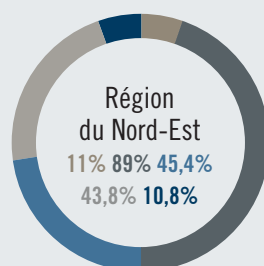
PAR RÉGION

Région du Nord-Est	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	3 090	414	2 676	642	1 555	479	76,0%
Total d'infractions contre les biens	5 694	668	5 026	3 702	888	436	26,3%
Total d'autres crimes graves	2 505	206	2 299	371	1 737	191	83,9%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	347	8	339	48	275	16	85,8%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	29	-	29	4	17	8	86,2%
Infractions sous les autres lois fédérales	143	1	142	9	128	5	93,7%
Total des infractions	11 808	1 297	10 511	4 776	4 600	1 135	54,6%

Région du Nord-Ouest	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	2 015	203	1 812	366	1 155	291	79,8%
Total d'infractions contre les biens	3 020	279	2 741	1 788	646	307	34,8%
Total d'autres crimes graves	2 352	137	2 215	292	1 573	350	86,8%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	173	3	170	30	132	8	82,4%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	15	-	15	1	9	5	93,3%
Infractions sous les autres lois fédérales	47	-	47	4	33	10	91,5%
Total des infractions	7 622	622	7 000	2 481	3 548	971	64,6%

Région de l'Ouest	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total des crimes violents	5 700	765	4 935	1 679	2 339	917	66,0%
Total d'infractions contre les biens	19 221	1 620	17 601	14 824	1 791	986	15,8%
Total d'autres crimes graves	4 540	380	4 160	1 162	2 704	294	72,1%
Total des infractions sous la <i>Loi réglementant Substances Act</i> occurrences	588	18	570	141	414	15	75,3%
Total des infractions sous la <i>Loi sur le cannabis</i>	78	8	70	17	45	8	75,7%
Infractions sous les autres lois fédérales	142	2	140	24	9	7	11,4%
Total des infractions	30 269	2 793	27 476	17 847	7 302	2 227	34,7%

- Non-fondés
- Réels
- Non-résolus
- Résolus par inculpation
- Résolus autrement



LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Le Projet SKYLARK

Une enquête longue de huit mois sur les activités criminelles des membres d'une bande de motards hors-la-loi opérant à partir de Niagara, Sudbury et Ottawa.



18 mandats exécutés



11 armes à feu, des munitions



75 000 \$ CAD



15 personnes accusées



12,5 kg de cocaïne

12,2 kg de cannabis

640 g d'éclats

1 400 produits comestibles

au cannabis empaquetés

2 000 comprimés de

méthamphétamine

Saisies liées aux infractions

30 000 \$ CA en bijoux

Des écussons des Hell's Angels et

des Red Devils



195 chefs d'accusation

Partenaires des services policiers

Niagara (police régionale),

Sudbury, Ottawa

Le Projet SINDACATO

Une enquête sur le crime organisé traditionnel longue de 16 mois menée par la Police régionale de York avec le soutien de l'Unité provinciale de confiscation d'actifs criminels (UPCAC) de l'OPP qui a abouti à la plus importante saisie dans l'histoire de l'UPCAC.



48 mandats exécutés



27 personnes accusées

Saisies liées aux infractions

27 maisons que possédait la mafia

23 véhicules haut-de-gamme

1 million \$ CA, des machines de jeux illégaux

des guichets ATM

des bijoux haut-de-gamme

Partenaire des services policiers

La Police régionale de York

Le Projet SEBRIGHT

Une enquête longue de trois mois sur la contrebande et la distribution de cargaisons de drogue expédiées par voie ferroviaire du Mexique vers les États Unis et le Canada.



180 kg de métamphétamine

Agences partenaires

L'Agence des services frontaliers du Canada

La Drug Enforcement Administration des É-U

Le service de sécurité de Ford Motor Company



8,9 M \$
en drogues
saisies

Le Projet STAINES

Une enquête d'un mois sur les dépotoirs de produits chimiques dans la Région de York.



5 mandats exécutés



3 personnes accusées



25 kg de méthamphétamine



8 000 \$ CA

Partenaire des services policiers
La Police régionale de York

Le Projet KRAKEN

Une enquête conjointe longue de cinq mois sur les activités du crime organisé.



45 mandats exécutés (9 par l'OPP)



12 personnes accusées



80 chefs d'accusation



23 armes à feu



1,1 kg de fentanyl

1 kg de cocaïne

100 g de crack

41 g de méthamphétamine

Partenaires des services policiers
Toronto, Police régionale de York, GRC

Le Projet SHILDON

Une enquête longue de six mois sur le vol de près de 500 véhicules haut-de-gamme dans plusieurs juridictions pour être expédiés à l'étranger par voie maritime.



8 mandats exécutés



20 personnes accusées



350 chefs d'accusation

Partenaires des services policiers/
Agences partenaires
Ottawa, Police régionale de York,
Agence des services frontaliers du
Canada, Service de police de la Ville
de Montréal, le Bureau d'assurance du
Canada, le Service de police de Laval

Le Projet TATTLER

Une enquête longue de 16 mois sur le trafic de grandes quantités de cocaïne à partir de la Californie vers l'Ontario impliquant plusieurs groupes du crime organisé.



3 personnes accusées



15 chefs d'accusation



55 kg de cocaïne



800 000 \$ CA

Saisies liées aux infractions :

Un certain nombre de véhicules automobiles, des véhicules hors-route et un camion à semi-remorque.

Agences partenaires

US Customs & Border Security,
Le Département de la sécurité intérieure des É-U, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'Agence du revenu du Canada.

Le Projet SHOREHAM

Une enquête longue de trois mois sous la direction conjointe de plusieurs services qui s'est penchée sur des revendeurs de drogue de niveau intermédiaire dans le comté de Simcoe.



28 mandats exécutés



29 personnes accusées



279 chefs d'accusation



3 armes de poing, 2 carabines,
1 fusil de chasse



648,5 g de fentanyl
11 kg de méthamphétamine
3,7 kg de cocaïne



24 000 \$ CA

Saisies liées aux infractions :

6 véhicules haut-de-gamme
20 000 \$ CA en biens volés

Partenaire des services policiers
Barrie

Équipes provinciales dirigées par l'OPP assurant

LA SÛRETÉ POUR L'ONTARIO

B.R.E.F.

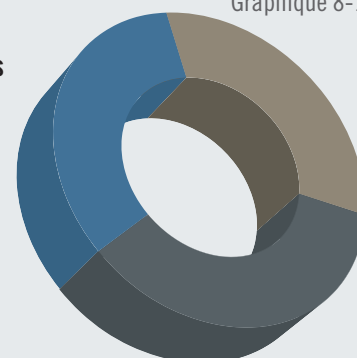
Brigade de recherche des fugitifs

Appréhendant les individus posant une menace sérieuse aux communautés de l'Ontario

Nombre total d'arrestations
sur mandat

- 1 024 en 2019
- 1 140 en 2018
- 994 en 2017

Graphique 8-1





Graphique 9-1

U.P.C.A.C.

Unité provinciale de confiscation d'actifs criminels

Appliquer la loi pour imposer les conséquences économiques de la criminalité

	2017	2018	2019
Enquêtes	208	642	746
Restrictions/saisies	9 120 902 \$	18 354 315 \$	51 247 543 \$
Confiscations	3 533 233 \$	5 780 565 \$	3 771 793 \$

16%
D'AUGMENTATION PAR
RAPPORT À 2018

258%
D'AUGMENTATION PAR
RAPPORT À 2017

E.P.O.P.C.C

Tableau 10-1

Équipes provinciales d'opérations policières conjuguées en matière de cannabis

Lutter contre le marché illégal et dangereux des produits* du cannabis

Nombre total d'arrestations	266
Nombre total de mandats exécutés	101
Nombre total de boutiques illégales de cannabis fermées	69
Saisies après interception par Postes Canada	95 (montant total de 1 970 797 \$)
Valeur totale des produits illégaux de cannabis saisis	12 817 352 \$ **
Valeur totale du manque à gagner sur les frais de douane	1 641 073 \$ ***
Valeur totale des devises saisies	698 522 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	est. 2 400 000 \$

813
accusations
logées

* Comprend les aliments

** En plus des gains supplémentaires potentiels de 3 136 590 \$ sur les plantes de cannabis atteignant la pleine maturité

*** En plus des pertes supplémentaires potentielles de 667 575 \$ en droits de douane sur les plantes de cannabis atteignant la pleine maturité

U.P.C.A

Unité provinciale de contrôle des armes

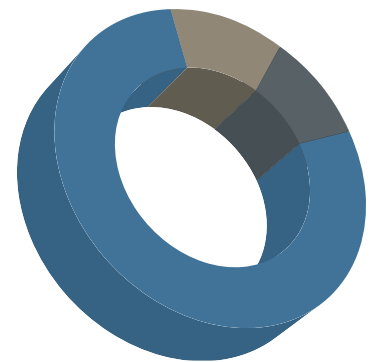
Endiguer le flot illégal d'armes à feu, de munitions et d'explosifs

Saisies d'armes à feu	398
Saisies d'autres armes/dispositifs prohibés	38
Traques d'armes à feu	2 008
Autorisations judiciaires	168
Enquêtes collatérales aux É-U	113
Exécutions de mandats	68
Arrestations	78
Chefs d'accusations	496
Assistance à d'autres unités/agences	3 492
Demandes/rapports d'expert	8

■ 68 mandats exécutés

■ 78 arrestations

■ 496 chefs d'accusation



E.L.C.T.

Équipe de lutte contre la contrebande de tabac

296 000 \$

en tabac de contrebande saisis



Des enquêtes de grande envergure en cours sur des criminels organisés qui fabriquent et distribuent le tabac de contrebande à l'échelle nationale.

21 collaborations

avec les partenaires d'application de la loi



LA PROTECTION AU NIVEAU LOCAL

Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité, des équipes axées sur la mission, sont intégrées aux détachements à travers la province et ciblent le commerce illicite de la drogue et la criminalité de rue. Elles s'efforcent d'acquérir une connaissance approfondie des problèmes affectant les collectivités où elles opèrent afin d'élaborer les stratégies appropriées pour réduire la victimisation.

- 67% Région du Centre
- 9% Région de l'Est
- 13% Région du Nord-Est
- 3% Région du Nord-Ouest
- 8% Région de l'Ouest

8,3+ millions \$

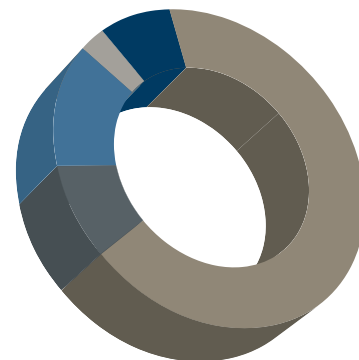
en drogues saisis comprenant :

3,4 + millions \$ en cannabis illégal
 924 000+ \$ en cocaïne
 696 000+ \$ en fentanyl
 660 000+ \$ en métamphétamine

1 100+

armes saisis*

1 400+ mandats exécutés
 4 000+ personnes accusées
 16 800+ accusations logées
 607 000+ \$ en biens infractionnels saisis



* Comprend les armes à feu interdits, les fusils, d'autres pistolets, des dispositifs prohibés, de l'archerie.

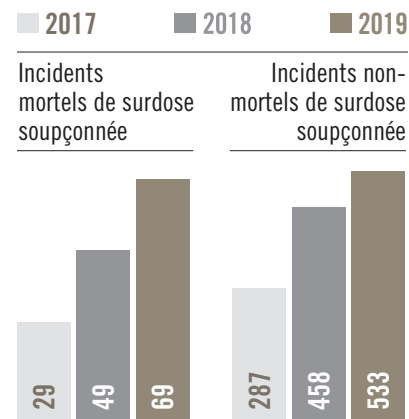


UNE CRISE MORTELLE

Tableau 11-1

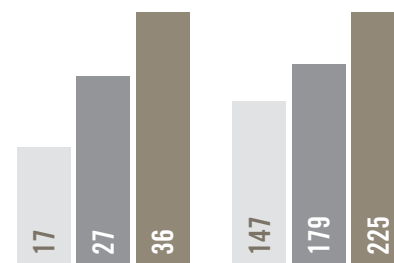
Région du Centre

	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioides	24	39	55
Non-opioides	5	10	14
Total	29	49	69
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioides	134	197	270
Non-opioides	153	261	263
Total	287	458	533



Région de l'Est

	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioides	14	20	24
Non-opioides	3	7	12
Total	17	27	36
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioides	31	45	70
Non-opioides	116	134	155
Total	147	179	225



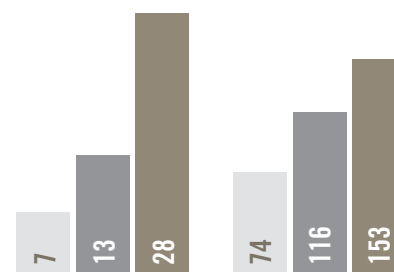
Division de la sécurité de la circulation

	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioides	0	0	0
Non-opioides	0	0	0
Total	0	0	0
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioides	2	4	5
Non-opioides	1	3	5
Total	3	7	10



Région du Nord-Est

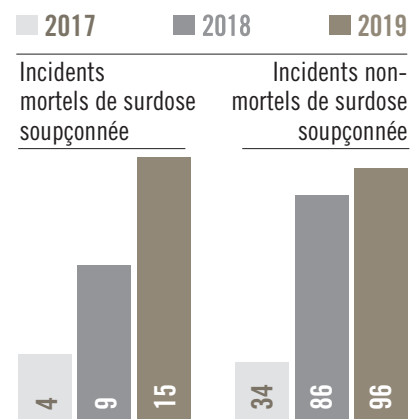
	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioides	6	9	22
Non-opioides	1	4	6
Total	7	13	28
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioides	16	49	69
Non-opioides	58	67	84
Total	74	116	153



*L'abus et la
dépendance
sur les
drogues*

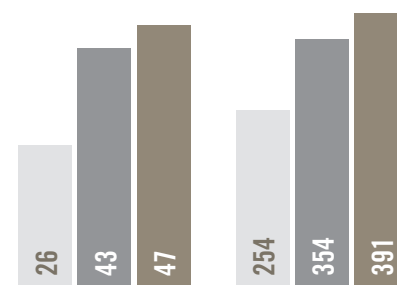
Région du Nord-Ouest

	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opiïdes	2	7	12
Non-opiïdes	2	2	3
Total	4	9	15
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opiïdes	14	26	31
Non-opiïdes	20	60	65
Total	34	86	96



Région de l'Ouest

	2017	2018	2019
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opiïdes	24	34	36
Non-opiïdes	2	9	11
Total	26	43	47
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opiïdes	94	135	197
Non-opiïdes	160	219	194
Total	254	354	391





**Cibler la
victimisation**

CYBERCRIMINALITÉ

Tableau 12-1

	2017		2018		2019	
	Moyen	Cible	Moyen	Cible	Moyen	Cible
Cyberintimidation/harcèlement/traque furtive	0	1	22	9	63	33
Atteinte à la protection des données/vol des données	0	0	1	1	7	8
Déni de service/défiguration de site Web	0	0	0	1	0	1
Faux appels d'urgence/alerte malveillante	0	0	3	0	2	5
Méfait aux données/rançongiciel/logiciel malveillant	0	0	3	11	3	15
Fraude par internet /fraude	319	336	545	426	790	510
Utilisation non-autorisé d'un ordinateur	0	0	1	0	3	3
Autres	121	13	221	28	247	38
Total	440	350	796	476	1 115	613

830*

- 1 Cyberintimidation/harcèlement/traque furtive
- 0 Atteinte à la protection des données/vol des données
- 0 Déni de service/défiguration de site Web
- 0 Faux appels d'urgence/alerte malveillante
- 0 Méfait aux données/rançongiciel/logiciel malveillant
- 684* Fraude par internet /fraude
- 0 Utilisation non-autorisé d'un ordinateur
- 145 Autres

en 2017

1 284*

- 31 Cyberintimidation/harcèlement/traque furtive
- 2 Atteinte à la protection des données/vol des données
- 1 Déni de service/défiguration de site Web
- 4* Faux appels d'urgence/alerte malveillante
- 15* Méfait aux données/rançongiciel/logiciel malveillant
- 972* Fraude par internet /fraude
- 1 Utilisation non-autorisé d'un ordinateur
- 258* Autres

en 2018

1 731*

- 96 Cyberintimidation/harcèlement/traque furtive
- 15 Atteinte à la protection des données/vol des données
- 1 Déni de service/défiguration de site Web
- 7 Faux appels d'urgence/alerte malveillante
- 18 Méfait aux données/rançongiciel/logiciel malveillant
- 1,301* Fraude par internet /fraude
- 6 Utilisation non-autorisé d'un ordinateur
- 287* Autres

en 2019

* Le total inclut des incidents pour lesquels le type de cybercrime n'était pas défini ou ne s'appliquait pas.



Nombre total de cas de cybercriminalité

830* en 2017

1 284* en 2018

1 731* en 2019





PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Projet Blackheath

Les accusations logées en 2019 constituaient la culmination de deux longues enquêtes, le Projet Greenwell et le Projet Blackheath, intervenu dans son sillage. Le Projet Blackheath ciblait des personnes opérant une entreprise qui s'adonnaient sciemment, pour des gains financiers, au partage d'images d'abus sexuels d'enfants. Il y avait 60 000 usagers inscrits dans pas moins de 116 différents pays, dont 19 013 usagers ayant acheté des abonnements 'Premium' d'une durée de 30 jours. Outre les nombreux usagers identifiés et inculpés à la suite des renseignements glanés sur les serveurs, cinq individus associés à l'entreprise ont eu à répondre à un total de 11 accusations. Les accusations comprenaient :

- La possession de pornographie juvénile
- La pornographie juvénile rendue accessible
- L'obligation de signaler à la police en vertu de l'Article 3 d'une législation se rapportant au signalement obligatoire de pornographie juvénile sur Internet par des individus qui fournissent un service Internet

Le Projet Peacehaven

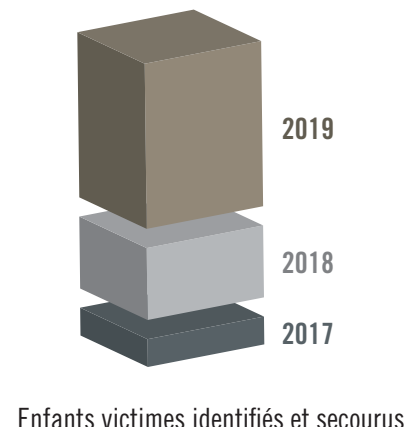
Une opération au cours de laquelle les enquêteurs ont utilisé les techniques d'infiltration en ligne pour avoir accès à des salons de clavardage et des applications de médias sociaux ciblant les jeunes dans le but d'identifier, de localiser et d'appréhender proactivement des individus qui cherchaient à exploiter sexuellement des enfants dans la région de Peterborough. Huit personnes avaient répondu à des accusations, dont les chefs d'accusations suivants : leurrer une personne de moins de 16 ans; communiquer avec une personne de moins de 18 ans dans le but d'obtenir des services sexuels; rendre du matériel sexuellement explicite accessible à un enfant et être en possession de pornographie juvénile. Six des individus accusés s'étaient rendus à un emplacement désigné avec l'intention de rencontrer un enfant dans un but sexuel.

L'UNITÉ DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS (UESE)

Tableau 13-1

Une équipe hautement spécialisée qui traque les prédateurs engagés dans : la production, l'importation/exportation, la vente, la distribution et la possession de pornographie juvénile aussi bien que l'accès à la pornographie juvénile; le leurre d'enfants; le tourisme sexuel impliquant des enfants et l'enregistrement voyeuriste des enfants.

	2017	2018	2019
Enfants victimes identifiés et secourus	17	44	101
Nouvelles enquêtes initiées	383	477	584
Personnes arrêtées et accusées	39	73	84
Accusations portées*	332	272	288
Personnes accusées – 18 ans et plus	34	54	75
Récidivistes accusés	2	9	2
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	2	0	4
Orientation des victimes vers les services de counseling**	-	-	9

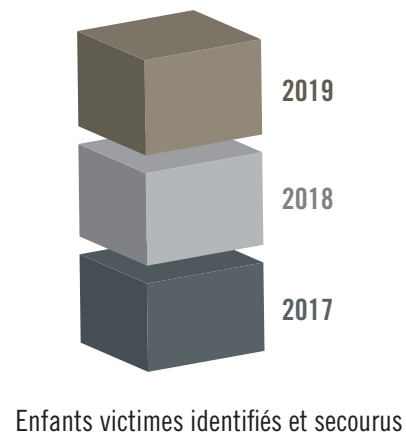


STRATÉGIE PROVINCIALE

de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet

Une Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet placée sous la responsabilité de l'UESE (OPP) pour coordonner les efforts afin de renforcer les capacités de lutte contre les crimes commis à l'encontre des enfants sur Internet. Elle regroupe 26 partenaires des services de police, le ministère du Procureur général (MAG) et le Secrétariat ontarien des services aux victimes.

	2017	2018	2019
Enfants victimes identifiés et secourus	233	244	351
Nouvelles enquêtes lancées	4 387	4 397	5 963
Personnes arrêtées et accusées	629	539	579
Accusations portées*	2 077	2 151	2 178
Personnes accusées – 18 ans et plus	529	481	512
Récidivistes accusés	41	57	92
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	28	39	21
Orientation des victimes vers les services de counseling	446	462	435



Cas de distribution non-consensuelle d'images intimes

	2017	2018	2019
Victimes de moins de 18 ans	105	108	118
Victimes de plus de 18 ans	12	38	18
Contrevenants de moins de 18 ans	47	30	49
Contrevenants de plus de 18 ans	25	45	17

* Outre les nombreuses accusations liées aux infractions mentionnées ci-haut, les accusations se rapportent aussi à la drogue, aux armes à feu et à l'extorsion.

** Rapporté pour la première fois en 2019.



Certains

CONDUCTEURS/OPÉRATEURS

continuent d'ignorer leur responsabilité de partager les routes, les autoroutes, les voies navigables et les sentiers de manière sécuritaire

ACCUSATIONS PORTÉES

Tableau 14-1

Lois fédérale et provinciale

	2017	2018	2019
<i>Code de la route</i>	366 984	375 420	352 668
<i>Code criminel – circulation</i>	12 117	12 552	13 158
<i>Code criminel – autre</i>	74 967	83 377	91 651
<i>Lois sur les permis d'alcool</i>	8 473	7 899	7 437
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	9 036	9 326	6 945
<i>Loi fédérale sur le cannabis*</i>	-	65	787
<i>Loi provinciale sur le cannabis*</i>	-	631	3 419
Autre	39 254	38 605	37 652
Total	510 831	527 875	513 717

* La compilation des données a débuté le 17 octobre 2018

ACCUSATIONS PORTÉES

Les 4 raisons majeures

	2017	2018	2019
Ceinture de sécurité	13 398	14 093	11 723
Vitesse	213 862	214 586	202 603
Distraction au volant (<i>Code de la route 78.1</i>)	13 882	13 444	8 628
Facultés affaiblies	8 866	8 945	9 377



Graphique 14-1

À TRAVERS LA PROVINCE

- 24% Région du Centre
- 20% Région de l'Est
- 17,1% Division de la sécurité de la circulation
- 11,7% Région du Nord-Est
- 5,9% Région du Nord-Ouest
- 21,4% Région de l'Est



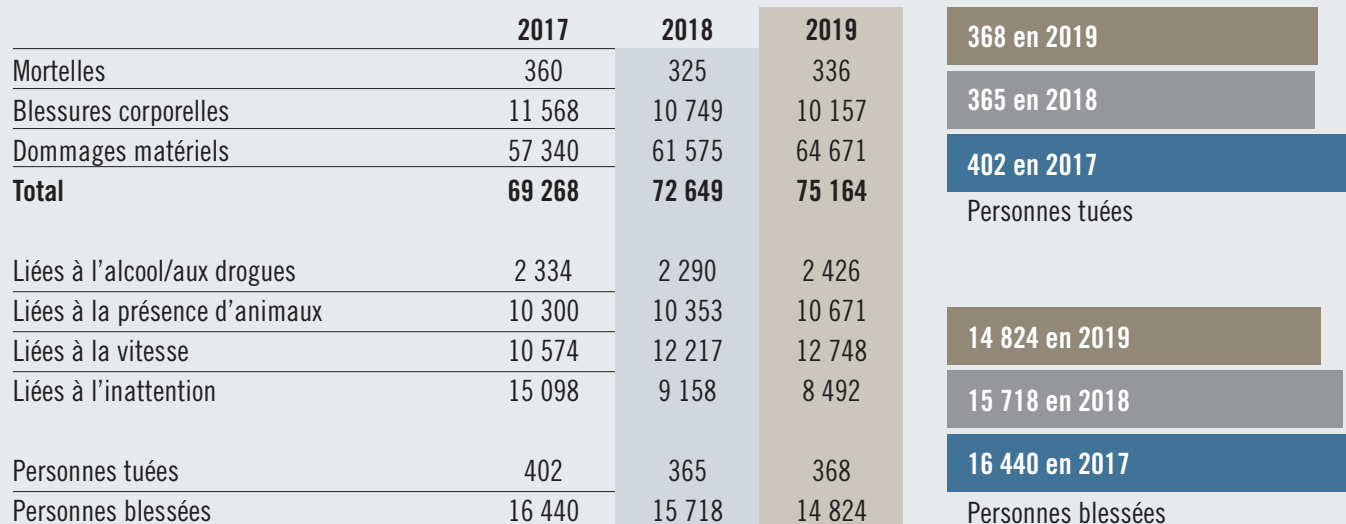
513 717
ACCUSATIONS
LOGÉES PAR LES
AGENTS À TRAVERS
LA PROVINCE

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM) *

Tableau 15-1

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mortelles	69	56	45	33	15	118
Blessures corporelles	1 827	1 536	3 586	738	236	2 234
Dommages matériels	10 846	10 546	23 032	4 551	2 490	13 206
Total	12 742	12 138	26 663	5 322	2 741	15 558
Liées à l'alcool/aux drogues	531	441	578	170	102	604
Liées à la présence d'animaux	1 888	2 447	479	1 304	808	3 745
Liées à la vitesse	2 150	1 805	5 393	811	403	2 186
Liées à l'inattention	2 087	1 776	990	901	401	2 337
Personnes tuées	74	58	51	38	17	130
Personnes blessées	2 715	2 140	5 321	998	325	3 325

* Sur les autoroutes, routes et sentiers que patrouille l'OPP (MSV et VHR)



12 748

liées à la vitesse



2 426

liées à l'alcool/les drogues



8 492

liées à l'inattention



INCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS

(par type)

Tableau 16-1

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Véhicule routier	58	50	45	28	13	111
Véhicule hors-route	9	5	0	2	1	4
Véhicule automobile pour la neige*	3	3	0	3	1	2
Incidents nautiques	4	2	0	4	3	3
Total	74	60	45	37	18	120

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Véhicule routier	62	52	51	33	15	123
Véhicule hors-route	9	5	0	2	1	4
Véhicule automobile pour la neige*	5	3	0	3	1	2
Incidents nautiques	5	2	0	5	3	3
Nombre total de décès	81	62	51	43	20	132

* Reflète les valeurs saisonnières

Véhicule routier

	2017	2018	2019
Incidents mortels	310	296	305
Personnes tuées	351	333	336
Liés à l'alcool/ aux drogues	54	56	48

Véhicule hors-route

	2017	2018	2019
Incidents mortels	22	17	21
Personnes tuées	22	19	21
Liés à l'alcool/ aux drogues	4	8	9

Véhicule automobile pour la neige*

	2017	2018	2019
Incidents mortels	26	14	12
Personnes tuées	27	14	14
Liés à l'alcool/ aux drogues	5	6	5

Incidents nautiques

	2017	2018	2019
Incidents mortels	29	20	16
Personnes tuées	31	24	18
Liés à l'alcool/ aux drogues	11	7	7

354

INCIDENTS MORTELS SUR LES ROUTES,
AUTOROUTES, VOIES NAVIGABLES
ET SENTIERS

389

PERSONNES TUÉES SUR LES ROUTES,
AUTOROUTES, VOIES NAVIGABLES
ET SENTIERS



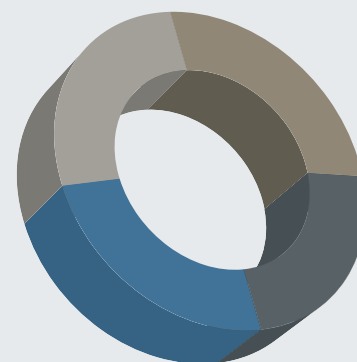
Tableau 17-1

PRINCIPAUX FACTEURS DE CAUSALITÉ

	2017	2018	2019
CVM où la vitesse est un facteur	65	71	57
CVM mortels où l'alcool/les drogues sont des facteurs	54	56	48
CVM où l'inattention est un facteur	72	50	53
Total	310	296	305
Personnes tuées qui ne portaient pas la ceinture de sécurité	47	44	59
Nombre total de personnes tuées	351	333	336

Pourcentage selon quelques facteurs principaux de causalité

- 19% Vitesse
- 16% Alcool/drogues
- 17% Inattention
- 18% Ceinture de sécurité



Pourcentage selon quelques facteurs principaux de causalité

	2017	2018	2019
Vitesse	21%	24%	19%
Alcool/drogues	17%	19%	16%
Inattention	23%	17%	17%
Ceinture de sécurité	13%	13%	18%

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES AU NIVEAU PROVINCIAL

Activités R.I.D.E à travers la province

Graphique 17-2



1. Portal SIMS du MTO *Code de la Route* Art. 48, 48.1, 48.2.1, 48.02, 48.3.3, 48.2.2, 48.0.4

2. Incidents résolus sous le code DUC (9205-9287)

LES VICTIMES*

de CVM

Tableau 18-1

	2017	2018	2019
Personnes tuées (total)	402	365	368
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	88	89	72
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	90	59	64
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	72	77	65
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	47	44	59
- Personnes tuées (pas de casque)	13	25	19
- Piétons	27	24	41
Personnes blessées	16 440	15 718	14 824
Nombre total de victimes	16 842	16 083	15 192

15 192
VICTIMES DE
COLLISIONS DE
VÉHICULES
MOTORISÉS

* Sur les routes, autoroutes et sentiers que patrouille l'OPP (MSV et VHR)

GROS CAMIONS

CVM

Tableau 18-2

	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mortelles	14	14	15	6	7	34
Blessures corporelles	122	116	527	75	36	200
Dommages matériels	724	844	3 499	627	432	1 097
Total	860	974	4 041	708	475	1 331
Nombre total de collisions (tous types de véhicules)	12 585	12 020	26 661	5 187	2 715	15 491
Pourcentage de CVM impliquant les gros camions	6,8%	8,1%	15,2%	13,6%	17,5%	8,6%

Collisions de gros camions

	2017	2018	2019
Mortelles	80	54	90
Blessures corporelles	1 252	1 143	1 076
Dommages matériels	5 957	6 521	7 223
Total	7 289	7 718	8 389
Nombre total de collisions (tous types de véhicules)	68 794	72 181	74 659

Pourcentage de CVM

Impliquant les gros camions

11,2% en 2019

10,7% en 2018

10,6% en 2017



VÉHICULES UTILITAIRES*

Contrôles routiers

Tableau 19-1

	2017	2018	2019
Accusations : excès de vitesse	2 207	3 385	2 013
Accusations : limiteur de vitesse	313	556	513
Accusations : avertisseur d'appareil de mesure de vitesse	15	11	16
Accusations : ceinture de sécurité	1 001	1 314	712
Accusations : distraction au volant	714	636	234
Accusations : suivre de trop près	453	367	289
Accusations : déplacement vers la gauche	53	69	54
Accusations : changement de voie dangereux	100	97	68
Accusations : changement de voie non-sécuritaire	31	30	17
Accusations : autres violations liées à la circulation	1 270	1 510	1 109
Accusations : documents	4 311	5 229	3 780
Accusations : équipement défectueux	1 560	1 897	1 528
Accusations : détachement de roues	72	59	30
Accusations : pièces détachées	33	37	36
Accusations : <i>Loi sur les permis d'alcool</i>	12	17	6
Accusations : permis de conduire suspendu	82	94	58
Accusations : <i>Code criminel</i>	59	68	36
Suspension du permis – avertissement	11	11	19
<i>Code de la route</i> – mise en fourrière	18	30	14
Véhicules hors service	1 332	1 348	965
Retrait de plaques	279	249	154
Nombre total d'avertissements	3 865	4 153	2 438
Inspections Niveau 1 – CVSA**	2 431	2 804	2 038
Inspections Niveau 2 – CVSA**	653	737	584
Inspections Niveau 3 – CVSA**	1 053	1 063	718
Inspections Niveau 4 – CVSA**	281	293	152

* Plus de 4 500 kg seulement

** Commercial Vehicle Safety Alliance

11 576,75

heures de patrouille au total

6 419,45

heures d'inspection au total

15 206

véhicules utilitaires interceptés

en 2017

14 107,15

heures de patrouille au total

7 959,24

heures d'inspection au total

23 051

véhicules utilitaires interceptés

en 2018

7 844,75

heures de patrouille au total

4 239,25

heures d'inspection au total

14 368

véhicules utilitaires interceptés

en 2019

COLLISIONS MORTELLES DE MOTOCYCLETTES*

Tableau 20-1

Profil des motocyclistes	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Conducteur/trice	1	7	2	4	0	10
Passager/e	0	0	0	1	0	2
Nombre total de motocyclistes décédés/es	1	7	2	5	0	12

Profil

	2017	2018	2019
Conducteur/trice	44	34	24
Passager/e	4	2	3
Total de décès	48	36	27

Facteurs de causalité

	2017	2018	2019
Liés à l'alcool/aux drogues	8	11	4
Liés à la vitesse	6	15	3
Liés à l'inattention	5	1	5
Liés à la présence d'animaux	1	0	0

Âge des motocyclistes

	2017	2018	2019
Moins de 25 ans	3	3	3
25-34 ans	3	6	2
35-44 ans	6	8	4
45-54 ans	14	11	10
55-64 ans	10	7	7
65-74 ans	9	0	1
75+ ans	3	1	0

Jour de la semaine

	2017	2018	2019
Lundi	6	7	3
Mardi	3	3	3
Mercredi	3	2	1
Jeudi	4	6	6
Vendredi	10	4	3
Samedi	7	5	8
Dimanche	15	9	3

Collisions par mois

	2017	2018	2019
Mars	0	1	0
Avril	3	0	1
Mai	2	2	1
Juin	4	5	5
Juillet	10	3	6
August	13	9	4
Septembre	8	11	4
Octobre	7	5	4
Novembre	1	0	1
Décembre	0	0	1

En 2019...



5

victimes de
sexe féminin

22

victimes de
sexe masculinLe plus grand nombre de collisions fatales
a eu lieu un samediLe plus grand nombre de collisions fatales
a eu lieu en juin et juillet17 des personnes décédées avaient entre
45 et 64 ans

* Comprend les véhicules de type 02,21



LA FLOTTE AÉRIENNE

améliore la capacité des ressources terrestres et leur procure des avantages

3000
individus portés
disparus ont été
localisés*



DANS LES AIRS

Des avions à voilure fixe, des appareils à voilure tournante (hélicoptères) et des systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP)

Dotée de technologies de pointe, la flotte aérienne s'ajoute aux moyens dont disposent les ressources terrestres, offre des avantages multiplicateurs de force, améliore la sécurité aussi bien du public que des agents, réduit le risque et accroît la productivité et la capacité.

Les missions des systèmes d'aéronefs télépilotés

- 24% consacrées à la recherche des personnes et aux opérations de recherche et sauvetage
- 20% consacrées aux enquêtes criminelles
- 16% consacrées à la reconstruction des collisions mortelles ou ayant entraîné des blessures corporelles
- 40% consacrées au soutien de nombreuses autres priorités opérationnelles et aux événements majeurs.



60% des soutiens aériens aux missions étaient télépilotés

Les missions d'avions à voilure fixe

2,672
HEURES DE VOL
ENREGISTRÉES

Des heures de vol enregistrées en soutien :

- À des initiatives de dissuasion et d'application de la loi sur la circulation
- Au déploiement rapide
- À l'observation stratégique.

Les missions d'appareils à voilure tournante (hélicoptères)

57%
LIÉES À LA RECHERCHE ET
AU SAUVETAGE

Soutiens directs :

- 9% en soutiens directs aux enquêtes
- Aux cinq régions de l'OPP et sa DSC
- Aux événements majeurs, aux évacuations médicales et aux incendies de forêt
- À la gestion de la circulation, aux poursuites, aux opérations tactiques et de sauvetage.

* Par les membres des équipes de l'aviation, de première ligne, canine et d'intervention en cas d'urgence l'année dernière



PRIX ACCOLADE DE L'OPP

Agente de l'Année – Agente détective Darlene Pyke

Employée civile de l'Année – Mme. Michelyne Kelly

Membre Auxiliaire de l'Année – Agent auxiliaire Billy John Cooper

Prix Jim Potts – Équipe provinciale de liaison de la Région du Nord-Est

Valorisation et soutien des gens – Mlle. Susan Brooks

Application de la loi – Sergent Kristopher Wood

Enquêtes : *Individuel* – Sergent détective Andrew Taylor

Équipe – Projet « Blackheath »

Innovation & créativité – Mons. Jeremy Dupuis

Dévouement – Sergent Lorne Thompson

Réalisation d'équipe – Équipe Westport

Service communautaire – Sergent d'état-major Wade Beebe

Partenariat – Équipe Temora

**Ordre impérial des filles de l'Empire –
Prix pour les relations communautaires**

Agente provinciale Shona Camirand

**Association des chefs de police de l'Ontario – Prix d'excellence
pour l'ensemble des réalisations en matière de sécurité routière**

Agent provincial Peter Tucker

**Association des chefs de police de l'Ontario – Prix d'excellence
en matière d'application de la loi sur l'alcool**

Agent détective Kyle Mask

L'Ordre du mérite des corps policiers

Commissaire Thomas Carrique, OOM

Commandante provinciale Mary Silverthorn, OOM

Surintendante Colleen McCormick, MOM

Les Prix Améthyste (sélectionnés en 2018, remis en 2019)

Bureau des services d'approvisionnement, de gestion du parc
automobile et de contrôle des armes

Inspecteur Ed Kodis

Sergent d'état-major Pat DiSaverio

Mlle. Jackie Reilly

CITATIONS DU COMMISSAIRE

Sauvetage

2 membres de la police auxiliaire

1 Agent spécial

38 membres en uniforme

Bravoure

13 membres en uniforme

Citations du Commissaire

123 membres en uniforme

11 civils

PRIX DE L'OPP YOUTH FOUNDATION

Engagement exceptionnel auprès de la jeunesse

Agent provincial Joseph Chamberlain

Agente provinciale Kim Davidson

Agente provinciale Jennifer Tschanz

Agent provincial Jerry Novack

Mlle. Janis Todd

PRIX COMMÉMORATIF ERIC NYSTEDT POUR LA CONDITION PHYSIQUE

Agent détective Chris Sharland

Sergente Erin Huckell

Agent provincial Peter Shearer

Agente provinciale Stephanie M. West



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES MEMBRES

45 ANS

2 membres de la police auxiliaire

40 ANS

1 membre de la police auxiliaire

3 membres en uniforme

1 membre du personnel civil

35 ANS

1 membre de la police auxiliaire

4 membres en uniforme

7 membres du personnel civil

30 ANS

5 membres de la police auxiliaire

2 Agents spéciaux

170 membres en uniforme

29 membres du personnel civil

25 ANS

3 membres de la police auxiliaire

252 membres en uniforme

33 membres du personnel civil

20 ANS

5 membres de la police auxiliaire

2 Agents spéciaux

212 membres en uniforme

95 membres du personnel civil

MÉDAILLE/PIÈCE DE L'OPP POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

3 membres en uniforme





Chaque année, la Province honore le courage et le dévouement des agents qui ont sacrifié leur vie au service de la population ontarienne en consacrant des ponts à leurs noms. En 2019, trois agents de l'OPP ont ainsi été reconnus.

L'Agent provincial Willis J. Jacob

Le 10 septembre 2019, le pont situé sur la route 11 à la hauteur de la route 12 à Orillia a été dédié à sa mémoire.

L'Agent provincial Philip Henry de la Rue

Le 2 octobre 2019, le pont situé sur la route 101 à la hauteur de Driftwood Creek au canton de Stock a été dédié à sa mémoire.

L'Agent provincial Frederick Blucher

6 décembre 2019, le pont situé sur l'autoroute Queen Elizabeth à la hauteur de Dixie Road à Mississauga a été dédié à sa mémoire.

La Fondation du monument commémoratif de la police de l'Ontario rend hommage à tous les policiers de la province décédés dans l'exercice de leurs fonctions lors de la Cérémonie commémorative de la police de l'Ontario qui a lieu à Toronto le premier dimanche de mai chaque année. Tous les ans, une cérémonie a également lieu le dernier dimanche de septembre sur la Colline du Parlement, à Ottawa, pour rendre hommage aux agents de police à travers le Canada décédés en fonction. En tant qu'Ontariens et Ontariennes, il est important que nous prenions le temps d'honorer et de préserver le souvenir des agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions et de témoigner de notre respect envers leurs familles, leurs amis et leurs collègues.

ANNEXE

Page 18, Tableau 1-1, Graphique 1-1, 2-1 – Réseau d'information sur les ressources humaines (31Dec2019)

Les données sont exprimées en équivalents temps plein (ETP) et fondées sur les relevés d'effectifs. Sont exclus les étudiants, les employés saisonniers, les stagiaires et tous les employés en absence autorisée; sont inclus toutes les affections excédentaires temporaires (p. ex. utilisation de crédits préretraite). Pour le personnel civil, les postes sont considérés comme des cadres ou non-cadres selon que le poste a ou non des subordonnés directs. Les données en ETP pour le personnel civil et en uniforme ESPNO sont exclues. 'Sexe non-spécifié/inconnu/non-déclaré' indique que le sexe n'avait pas été désigné ou que l'employé/e ne voulait pas être identifié/e par ce critère.

Page 19 – Système d'information sur la planification des ressources humaines (24jan20).

Les langues parlées sont seulement de niveau intermédiaire ou supérieur. Les données par rapport aux langues ne sont pas requises obligatoirement et sont fournies volontairement par les employés/es.

Page 20, Graphique 2-1 - Système de gestion des données Niche de la Police provinciale (07FEV2019), Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII) du ministère du Procureur général (09JAN2019), Système de répartition assisté par ordinateur (FEV2019).

Page 20, Graphique 2-1

Les appels reçus représentent l'ensemble des appels aux 5 Centres provinciaux de communication (CCPP). Ils comprennent tous les types d'appels, les urgences, les non-urgences et les appels de type administratif. Les appels reçus sont présentés ici au niveau provincial seulement car les appels provenant de toutes les régions tombant sous le ressort de l'OPP peuvent potentiellement être traités par n'importe lequel des CCPP de l'OPP, bien que la grande majorité des appels soient traités par le CCPP de la même région.

'Appels transmis aux agents/es' représente le nombre total d'incidents uniques créés dans le système de répartition assisté par ordinateur (RAO) ayant nécessité des ressources de l'OPP (dépêchées/présence des agents/es); comprend tous les incidents uniques répertoriés dans le Système de gestion des données Niche à partir de la RAO (tous les incidents non-RM), excluant les duplications et les tests. 'Incidents' signifie le nombre total d'incidents uniques sans les préfixes RM, TK ou CP répertoriés dans le système Niche (le total de la RAO), avec certaines exclusions.*

'Signalements en ligne' signifie le nombre total d'incidents uniques CP répertoriés dans le système Niche, avec des exclusions.*

'Interventions à l'initiative des agents/es' signifie le nombre total d'incidents uniques RM répertoriés dans le système Niche, avec des exclusions.

'Contraventions liées à la circulation' signifie le nombre total d'incidents uniques TK dans le système Niche, avec des exclusions.

* Les données puisées du Système de gestion des données Niche ne comprennent pas les entrées où le casier DUC1 est vide (ou néant) mais pour lesquelles le type d'intervention ou d'incident est fourni. Les données comprennent les codes DUC spécifiques qui sont exclues d'autres données relatives aux 'Appels de service' comme celles rapportées dans l'Enquête sur l'administration policière (EAP). Les violations spécifiques exclues de l'EAP mais ci-inclus se trouvent sous l'onglet CAD_UCR Exclusions. Les données comprennent les entrées où le casier pour le 'Type d'incident' était vide alors qu'un DUC1 valable/inclus avait été fourni.

*Toutes les données puisées du Système de gestion des données Niche et de la RAO/des CCPP comprennent toutes les régions des Premières Nations (PN) (PN-OPP, PN- ESPNO, PN-NAPS, PN-T3, etc.). Consultez les onglets 'FN Exclusions' et 'FN Inclusions' pour des détails précis sur les codes y relatifs.

'Contrôles routiers à l'initiative des agents/es' concerne les contrôles routiers de routine par les agents/es qui n'ont pas été suivis d'une entrée dans le système Niche de l'OPP.

'Incidents de type 'Autre' comprend les incidents qui ne sont pas transmis aux agents/es, incluant mais non limités aux entrées non-Niche, aux entrées créées par erreur etc. Il se peut que dans le cas d'autres incidents transmis aux agents/es, la personne ayant appelé ait été orientée vers un Centre de déclaration des collisions ou que l'incident ait été remis à l'Unité de soutien aux services de première ligne et comprend aussi les cas non-Niche et non liées à l'OPP aussi bien que les cas de personnes se rendant directement aux détachements.

'Accusations logées' comprend les accusations logées durant l'année civile mais qui ne se rapportent pas nécessairement à des incidents s'étant produits au cours de la même année civile. Les accusations peuvent être logées bien après que l'incident ait été porté à la connaissance de l'OPP.

'Accusations sous le Code criminel liées à la circulation' comprend plusieurs accusations qui avaient été regroupées par erreur avec les accusations sous le Code criminel non-liées à la circulation dans le système ICON charge BI cube. Consultez ICON charge cube (l'onglet 'method') pour des renseignements.

'Incidents de type 'Autre' comprend toutes les autres accusations sous les lois fédérales (Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Loi sur la marine marchande du Canada, le Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux, la Loi sur les aliments et drogues, l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, le Règlement sur les petits bâtiments, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois/règlements fédéraux), toutes les autres accusations sous les lois provinciales (par ex. la Loi sur les véhicules tout-terrain, la Loi sur les motoneiges, la Loi sur l'assurance automobile

obligatoire, La Loi sur le transport des matières dangereuses et d'autres législations/règlements provinciaux) et les règlements municipaux (stationnement, routes et autre).

Page 21, Graphique 3-1; Tableau 3-1 – Système professionnel pour les affaires internes de l'OPP (sep20). Fondé sur les plaintes soumises au BDIEP. Les renseignements fournis peuvent être légèrement différents des données fournies précédemment, ces variations étant dues aux différentes méthodes de collecte et de rapport au fil du temps. Les contrôles peuvent aussi contribuer aux variations dans les chiffres. Les données par rapport à la « fermeture des dossiers » sont des données ponctuelles et ne sont valables qu'à la date où elles sont prises car le statut des dossiers en cours continue de changer. Bien que le nombre de plaintes liées au comportement, à la police et au service ait augmenté de 13,1% comparé à la moyenne sur cinq ans, le nombre de plaintes rejetées par le BDIEP a aussi augmenté. Globalement, seul 0,6% des interactions ont abouti à une plainte du public. Le programme RPCS du BDIEP est une option disponible en ce qu'il s'agit des plaintes moins sérieuses du public, offrant la possibilité aux plaignants et aux agents faisant l'objet de plaintes de résoudre volontairement les plaintes avant qu'elles ne passent par le processus de filtrage sous La loi sur les services policiers. Cet exercice confidentiel permet aux parties d'échanger leurs points de vue et de comprendre ce qui s'est passé, de faire état de leurs appréhensions et prendre une part active dans la résolution des situations.

Page 22, 23, Tableau 4-1 – Système de gestion des données Niche (mar20).

Pages 42-47, Tableaux 5-1, 7-1; Graphique 6-1 - Système de gestion des données Niche (15mai20).

Les données sur les homicides ont été puisées des enquêtes de Statistique Canada sur les homicides; des homicides qui se sont produits dans les localités sous le ressort territorial de l'OPP; comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada; comprend les données classifiées sous le plus sérieux code de violation de la DUC.

'État de résolution de l'ensemble des infractions' comprend le nombre d'infractions signalées et représente la somme des infractions réelles et non-fondées; pourcentage d'infractions non-fondées = # non-fondées / # signalées * 100; pourcentage non-résolues = # non-résolues / # réelles * 100; pourcentage résolues par inculpation = # résolues par inculpation / # réelles * 100; pourcentage résolues autrement = # résolues autrement / # réelles * 100. Comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada.

'Taux de résolution' : le nombre total d'infractions résolues par rapport au nombre d'infractions réelles; les infractions non-fondées (numérateur) et réelles (numérateur) sont basées sur le dénominateur fourni (c.-à-d. % non-fondées = infractions non-fondées / infractions signalées * 100 et % réelles = infractions réelles / infractions signalées * 100). Dans cette section, le dénominateur représente les infractions réelles et le numérateur est 'non-résolues', 'résolues par inculpation' et 'résolues autrement' (c.-à-d., (% non-résolues = infractions non-résolues / infractions réelles * 100), et (% résolues par inculpation = infractions résolues par inculpation / infractions réelles * 100), et (% résolues autrement = infractions résolues autrement / infractions réelles * 100); le taux de résolution = nombre total d'infractions résolues (résolues par inculpation + résolues autrement) / infractions réelles * 100).

Le nombre total en 2017 et 2018 est différent de ce qui a été rapporté dans les précédents Rapports Annuels de l'OPP suite à l'application de cette nouvelle norme.

Pages 48-53, la valeur des drogues est calculée en fonction de la valeur potentielle de revente.

Page 55, Tableau 11-1 Système de gestion des données Niche (31mar20).

Les surdoses soupçonnées/surdoses mortelles aux opioïdes comprennent les incidents sous les codes DUC 8575 – 0120 et DUC 8350, les incidents non-opioïdes sous le code DUC 8575-0115 et DUC 8350, le nombre total d'incidents sous le code DUC 8575-0120 ou DUC 8575-0115 et DUC 8350; les surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles aux opioïdes comprennent les incidents sous le code DUC 8575-0120 ; les incidents non-opioïdes sous le code DUC 8575-0115; le nombre total d'incidents sous le code DUC 8575-0120 ou DUC 8575-0115.

Page 57, Tableau 12-1 Système de gestion des données Niche (02mar20).

Données fournies au niveau des incidents réels.

Données extraites selon le signalement 'Cybercrime' (l'incident 'cybercrime' était l'instrument ou la cible). Le signalement 'Cybercrime' introduit dans le Système de gestion des données Niche en 2018 avec l'ajout des types d'incidents de cybercriminalité; le sous-groupe 'Cybercrime' est en fonction du type d'incident.

Pages 61-69 Tableaux 14-1, 15-1, 16-1, 17-1, 18-1, 18-2, 19-1, 20-1; Graphiques 14-1, 17-2 RIII (01avr20), Système de l'OPP de production de rapports sur les collisions (01avr20), données sur les motocyclettes (09mar20), données sur les CVM, le système de production de rapports sur les activités quotidiennes de l'OPP (27jan20); activités du programme RIDE, le portail SIMS du MTO, les articles 48,48.1, 48.2.1, 48.02, 48.0.3, 48.2.2, 48.0.4 du Code de la route; nombre d'incidents résolus avec le code DUC (9205-9287) (24mar20).

Suivez nous sur



COMMUNIQUEZ AVEC L'OPP

PAR TÉLÉPHONE

- Appelez 9-1-1 pour les urgences
- Ne raccrochez pas, restez en ligne
- Composez 1-888-310-1122 pour les appels non-urgents
- ATS 1-888-310-1133 (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole)
- Souvenez-vous de l'emplacement d'où vous appelez

POUR PARLER À UN AGENT EN PERSONNE

Pour prendre rendez-vous afin de rencontrer un agent à un détachement, rendez-vous sur www.opp.ca (cliquez sur FR en haut à droite). Cliquez sur 'Trouver un détachement' pour repérer un détachement dans votre localité et suivez les instructions à l'écran.

POUR FOURNIR UN RENSEIGNEMENT EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appelez Échec au Crime au 1-800-222-8477 (TIPS) ou 1-800-711-1800
- Rendez-vous sur www.echecaucrime.com

SIGNALEMENT EN LIGNE

Vous avez désormais l'option de signaler certains incidents à la police à partir d'un ordinateur.

Rendez-vous sur www.opp.ca/signalement pour utiliser le Signalement en Ligne. Le Signalement en Ligne vous permet de porter certains incidents à la connaissance de l'OPP sans avoir à vous rendre à un détachement ou à attendre pour parler à un agent.

Vous pouvez utiliser ce système pour signaler :

- Des plaintes liées à la conduite
- Des biens perdus/manquants
- Le méfait/le dommage à un bien
- Le méfait/le dommage à un véhicule
- Le vol d'une/des plaque/s d'immatriculation et/ou d'une vignette de validation
- Un vol commis à l'intérieur d'un véhicule
- Un vol

N'utilisez pas le Signalement en Ligne s'il s'agit d'une urgence. Appelez 9-1-1.

Le service 9-1-1 est réservé aux urgences nécessitant la police, le service d'incendie ou le service médical.

À chaque fois qu'une personne appelle le service 9-1-1 par inadvertance ou raccroche après avoir appelé, des agents de l'OPP sont dépêchés. En ce faisant, vous risquez d'empêcher les agents de répondre à une urgence réelle.

#SavoirQuandAppeler

S'il vous arrive de composer le 9-1-1 par erreur, restez en ligne en parlez à l'opérateur. Cela évitera que l'opérateur aux urgences ait à vous rappeler. Conformément à la politique de l'OPP, des agents seront quand même dépêchés pour s'assurer que vous êtes en sécurité.



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777 avenue Memorial // Orillia, ON // 1-888-310-1122 // www.opp.ca

ISSN 2371-378X